AMUSEMENTS.

THEATRE D'ORLEANS.

BÉNÉFICE DE FOURMESTRAUX.

JEUDI, 27 MAI.

LE CAPITAINE MAY

ET

LE GÉNÉRAL LA VEGA,

Opéra nouveau.—Paroles F. de Courmont; Musique Fourmestraux.

Les Orfants Jaunes,

Vaudeville en 1 acte

Solo de hautbois: Fourmestraux

Grand duo: Dufrerye et Dubreuil.

On commencera à 7 heures.

SALLE DE BAL

DU RAIL-ROAD PONTCHARTRAIN.

Directeurs MOREAU ET CHARLES ELYSEES, 3ME MUNICIPALITÉ.

LES propriétaires préviennent respectueusement leurs amis et le public en général, que cette salle est ouverte pour la saison.

Il y aura un GRAND BAL PARÉ ET MASQUÉ tous les MERCREDIS ET DIMANCHES.

Entrée les MARDIS, JEUDIS et SAMEDIS, pour les QUARTERONNES, jusqu'à nouvel ordre.

Les personnes qui visiteront ces bals peuvent être assurées que l'ordre le plus rigide sera maintenu, et qu'il y aura une police en force pour cela.

Entrée aux bals.—Cavaliers $1, gratis pour les Dames.

Un superbe orchestre a été engagé, et il y aura un excellent restaurant et une buvette bien garnie.

N. HALE, Directeur.

GRANDE EXHIBITION.

UNE superbe Galerie de Tableaux originaux des grands maîtres, est maintenant ouverte à la salle de Bal St Louis tous les jours depuis 8 heures du matin jusqu'à la nuit. La salle sera éclairée au gaz dans les soirées jusqu'à 10 heures.

On trouvera au même endroit, mais complètement séparée, la fameuse statue, Vénus de Médicis, par l'immortel Canova, &c. &c.

Cette collection se compose en grande partie de tableaux des musées particuliers des plus riches familles d'Italie [illegible] pour la plupart sont restés inconnus depuis un siècle, et qui ont été amenés dans ce pays dans le but de fonder en Amérique une galerie des beaux-arts.

Parmi ces tableaux, se trouvent le chef-d'œuvre de peinture, par Michel Angelo B[illegible], représentant le comte Ugolino et ses quatre fils dans la prison, qui y moururent de faim. Cette peinture seule vaut le prix d'entrée.

Cette collection est sans contredit la plus nombreuse, la plus riche et la plus intéressante que l'on ait vue dans ce pays, et sera une étude qui devrait intéresser tous ceux qui possèdent les moyens que l'on a employés.

[illegible] des œuvres de peintres, depuis celle [illegible] tableaux à l'huile, [illegible] des Claude, des Rubens, [illegible] des Salvator Rosa, des Carlo [illegible] &c. &c.

[illegible] d'un avis, si nous vous [illegible] cette [illegible] connaisseurs, [illegible] prix d'entrée.

[illegible] un billet d'entrée [illegible] la galerie sera ouverte.

13mars

HISTOIRE DU CONSULAT ET DE L'EMPIRE

Vignettes et Portraits.

50 PLANCHES SUR ACIER, par MM. E. Charpentier, [illegible] Massard, Morel, Fa[illegible], par MM. [illegible] Deyer, Geoffroy, [illegible] Revel, Ronargue, [illegible]

PROSPECTUS.

[illegible] de Portraits est [illegible] du Consulat [illegible] des tableaux [illegible] convenance [illegible] lecteurs [illegible] droit d'attendre de ses [illegible]

[illegible] l'Histoire [illegible] par M. Thiers, elle n'est [illegible] pour tous les livres [illegible]

[illegible] et Portraits [illegible] du Consulat et de [illegible] se compose de 50 planches, [illegible] adaptée à l'édition [illegible] de la Semaine Littéraire, [illegible] York ou faire un très joli volume [illegible]

[illegible] sont prêtes à être délivrées [illegible] Librairie de

Ve HEBERT,

149, rue de Chartres.

N. B. Le prix de souscription est de $5 pour [illegible]

13 mai

L[illegible] des ventes aussitôt [illegible] MARCHANDISES [illegible] déterminé à re[illegible] sa [illegible] les acheteurs [illegible] examiner ces [illegible] convaincre qu'il y [illegible]

[illegible] riche, mousseline de [illegible] mousseline, tarlatane, [illegible] de cachemire, soie, [illegible] brodés et en mérinos [illegible] dentelles et [illegible] de fantaisie, bonnets [illegible] genres; [illegible] bourses et [illegible] d'un nouveau style, co[illegible]

[illegible] la campagne trouveront [illegible] examiner [illegible]

D F WAYMOUTH.

B. ANTOGNINI & F. CLAVE,

FABRICANS DE BILLARDS,

45 rue Conti, entre la rue de Chartres et le passage de la Bourse.

TANT en connaissance avec les premiers fabricants de France et des États-Unis, la maison [illegible] constamment d'approvisionner de Billards [illegible] de Bolards, telles que draps [illegible] billes, queues, [illegible] brosses, boîtes [illegible] &c.—Aussi le peu [illegible] par nouveaux, [illegible] français et espagnol, [illegible] billards [illegible] de bandes de caoutchouc [illegible] leur ouvrage.— [illegible] à la campagne des ouvriers [illegible] ponctuellement tous [illegible]

[illegible] fourneau économique, [illegible] pour être établi à demeure [illegible] avantage que l'on peut y faire [illegible] Quelques-uns de ces [illegible] depuis 1844.

[illegible] complet de poêles portatifs [illegible] cuire le pain et [illegible] 30 livres de [illegible] d'ustensiles [illegible] anglaises, français [illegible] Les articles achetés chez [illegible] des Annonces [illegible]

N. B. [illegible] l'adresse exacte en [illegible]

3mai

A. BARRAUD.

COIFFEUR-PARFUMEUR,

ENCOIGNURE ROYALE ET ORLEANS.

A l'honneur d'annoncer aux Dames et Messieurs [illegible] pour France, il [illegible] [illegible] ci-dessus [illegible] mentionnés et récemment [illegible] considérable [illegible] Monpelas et [illegible] son établissement [illegible]

Nomenclature des Marchandises:

[illegible] et enfants, bonnets, cols, [illegible] batiste brodés et unis, bas de [illegible] ombrelles, cravaches, [illegible] pour bals, éventails, bijouterie [illegible] jais, cravate, bulle, &c.

Objets pour Hommes:

Chemises [illegible] et extra fine, de coton et [illegible] cravates, gants, bretelles, pa[illegible] fouets de cabriolet, [illegible] ornements de che[illegible] toilette, vers d'eau, flacons, [illegible] boîtes à poudre, boîtes à ouvrage, [illegible] peignes, brosses, [illegible] poupées, jouets d'en[illegible] perruques, [illegible] Messieurs les coiffeurs trouveront [illegible] assortiment de tresses à perru[illegible]

4 mai.

BUREAU DE PLACEMENT

POUR LA VILLE ET LA CAMPAGNE,

Gratis pour ceux qui demanderont des employés de toute condition et des manœuvres-journaliers.

LE nouveau bureau de placement établi par M. J. B. CABOS, rue Madison, No. 16, se recommande aux personnes de la classe ouvrière, maîtres et ouvriers de toute classe. M. Cabos est toujours muni de ses pouvoirs dans le plus bref délai.

Les propriétaires qui ont besoin de faire bâtir ou de faire réparer leurs propriétés, en s'adressant au dit Bureau, peuvent être mis en rapport avec des entrepreneurs qui leur offriront les marchés les plus avantageux.

Chez M. Cabos, les capitaines de navires et de steamboats [illegible] ship masters, et les chefs de [illegible] trouveront constamment des [illegible] commis de groceries, [illegible] maîtres d'hôtel, garçons de salle, barkeepers et servantes, et autres en général.

On y trouvera également des gardiens de jour et de nuit pour marchandises sur la Levée, ou suivant par voie de justice, lesquels fourniront des sécurités pour leur probité, plus des garde-malades.

Les étrangers arrivant trouveront au dit bureau l'adresse des maisons où ils seront logés et nourris à sa prix.

Mr. Cabos fournira les apprentis à ceux qui en désireront. En ce moment des ouvriers charpentiers, menuisiers, ferblantiers et d'autres états sont demandés au dit bureau, ainsi que des ouvrières couturières, servantes, gardiennes d'enfants, &c. &c.

En outre, M. Cabos se charge de vente de propriétés, de location d'esclaves et de maisons, &c.

Iesav—1 an.

CONSERVES ALIMENTAIRES.

200 demi boîtes Truffes du Perigord, [illegible] boîtes, demi et quarts de boîtes Pâtés truffes [illegible] boîtes Cèpes à l'huile, [illegible] Cèpes à l'huile, [illegible] boîtes petits Pois, [illegible] Bouillons gras. [illegible] demi boîtes Sardines à l'huile, [illegible] do [illegible] à vendre par

6av CH. DUFOUR, 11, Conti

Terres dans la paroisse Concordia.

SECTIONS fractionnelles, Nos 11, 12 et 13 dans le township No 4 Nord, rangée No 8, contenant ensemble 560 acres.

Sections fractionnelles, Nos 7, 8, 9 et 10 dans les mêmes township et rangée, contenant ensemble [illegible] acres.

Sections fractionnelles Nos 20 et 21, dans le township No 3 Nord, rangée No 8 Est, contenant ensemble 350 acres.

Section No 18 dans le township No 8 Nord, rangée No 9 Est, contenant 273 65/100 acres.

La moitié indivise, partie ou moitié des sections fractionnelles Nos 1, 2 et 10, dans le township No 8 Nord, rangée No 9 Est, contenant ensemble 1,190 65/100 acres, ensemble avec tous les droits, privilèges, coutumes, chemins, servitudes et appartenances sur les dites terres qui lui appartiennent ou en dépendent de quelque façon que ce soit.

La moitié indivise, partie ou moitié des sections fractionnelles Nos 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49 et 50 dans le township No 8 Nord, rangée No 9 Est, contenant par estimation 3,617 acres 56/100.

La moitié Est du quartier Sud Ouest de la section No 43 dans le township No 9 Nord, rangée No 10 Est contenant 80 acres.

La moitié du quartier Nord-Ouest de la section No 44, dans le township No 9 Nord, rangée No 10 Est contenant 80 acres, ensemble avec tous les droits privilèges, coutumes, chemins, servitudes et appartenances sur les dites terres, qui lui appartiennent ou en dépendent de quelque façon que ce soit.

Les terres ci-dessus sont à vendre. On peut voir le plan chez HEPBURN & TURPIN,

27 avril—1m 31 Vieille Levée

DUFFAU,

A l'honneur d'informer le public qu'il tient UNE ECURIE, RUE BOURBON No. 118,

Ancien établissement de M. Brana, où il prendra en pension des chevaux et des voitures en remise; et louera des chevaux de selle et des voitures aux prix les plus modérés. Il se charge aussi de vendre ou acheter des chevaux.

M. DUFFAU continue comme par le passé son état de VÉTÉRINAIRE et maréchal ferrant, rue Bourgogne No 141. 23 avril—1an

DAME-JEANNES.—1,000 dame-jeannes françaises, de 5 gallons, en débarquement du navire Talma, du Havre, à vendre par L. CANTIN,

3mars 42, rue Gravier

INSTRUCTION.

Institution de Mme Desrayaux, Fondée en 1829 par Madame Loiris,

Et dirigée depuis 1840 par

MADAME DESRAYAUX,

RUE DES REMPARTS, ENCOIGNURE MARVILLE.

L'ARRIVÉE d'une maîtresse de Paris (Mlle Blanche Depau) complète le personnel de l'établissement.

Ce personnel se compose ainsi qu'il suit:

Direction et langue anglaise, Mme Desrayaux.

Histoire, Littérature, Éléments de science, M. A. Desrayaux.

Littérature Anglaise, Docteur Macaulay.

Enseignement, Français, Arithmétique, Géographie, Mlles Huet et Joffre;

Mlle HUET, ayant subi son triple examen à l'hôtel de ville de Paris, et munie de diplômes attestant sa capacité pour être elle-même maîtresse d'institution de premier ordre; Mlle Joffre, ancienne élève de St Denis, et toutes deux formées à l'enseignement par une pratique de plusieurs années dans les meilleures institutions de Paris.

Instruction religieuse, M. l'abbé Lasnez.

Piano-Solfège et chant, Mme Desrayaux et Mmes Barbiguier et Han-Desforges, toutes deux connues à Paris par leur carrière musicale, et employées uniquement dans l'institution.

Leçons d'accompagnement, M. A. Elie, premier violon du Théâtre Français.

Leçons de danse, Mme Adeline Brooks.

Plusieurs autres dames sont en outre attachées à l'établissement pour les élèves des deux langues, pour la surveillance et les soins particuliers d'hygiène.

Une direction vigilante et éclairée, le dévouement du personnel à ses devoirs, et de là zèle, exactitude et régularité, tels sont les titres que l'institution de Mme Desrayaux a déjà offerts, et offre plus que jamais à la confiance des familles. 12 jan

INSTITUTION DE JEUNES DEMOISELLES,

DIRIGÉE PAR MME GRANET,

AUTREFOIS RUE BOURBON,

Actuellement rue de la Douane, N°. 86, entre Royale et Bourbon.

PENSIONNAT ET EXTERNAT.

LE nouveau local où elle est installée, depuis un an, se prêtant parfaitement à toutes les améliorations possibles, elle n'a rien négligé pour le soumettre aux plus minutieuses exigences d'un Pensionnat de plein exercice. Salle d'étude spacieuse, cour et dortoirs bien aérés, pourvus de tout les nécessités que réclament l'hygiène et l'agrément, rien n'a été épargné pour satisfaire la sollicitude des parens.

Les objets d'enseignement sont: la Lecture, l'Écriture, la Grammaire, l'Arithmétique, la Géographie, la Mythologie, l'Histoire, le style épistolaire mis continuellement en pratique, la Littérature, et les éléments des sciences, qui contribuent à rendre une éducation complète. Une classe de Latin fondée depuis quelques mois se distingue déjà par d'heureux progrès. Mme Granet s'est adjoint pour les cours de français et d'anglais des professeurs qui ont fait leurs preuves: Cizer, Feilhard, Nores et Lorel.

Un ecclésiastique approuvé par l'Évêque, est particulièrement chargé de la direction spirituelle des élèves et de leur préparation à la première communion.

La musique est l'objet d'une attention toute spéciale. Le piano et la harpe sont enseignés par Mme Granet. Les cours de Solfège et de chant sont toujours confiés aux soins de Mr. Brocard, si avantageusement connu par les progrès de ses élèves, et les examens mensuels auront lieu comme par le passé.

Les leçons de danse sont données par Mme Brooks. 6 oct

INSTITUTION DE JEUNES DEMOISELLES,

DIRIGÉE PAR MME. **P. ARPIN.**

Rue Bourgogne, No. 109, entre Conti et St-Louis.

PENSION, DEMI-PENSION ET EXTERNAT.

MME P. ARPIN a l'honneur d'annoncer aux parens qu'elle a aggrandi le local de son institution et qu'elle sera prête le 15 courant à recevoir des pensionnaires et des demi-pensionnaires.

Afin de justifier de plus en plus la confiance qui lui a été accordée jusqu'à ce jour et de hâter les progrès des élèves, Mme P. ARPIN s'est assuré la coopération d'habiles professeurs.

L'enseignement qui comprend toutes les branches nécessaires à une bonne éducation, a lieu dans les deux langues ANGLAIS et en FRANÇAIS. Il comprend la LECTURE, L'ÉCRITURE, la GRAMMAIRE, L'ARITHMÉTIQUE, la GÉOGRAPHIE, L'HISTOIRE, la LITTÉRATURE, les ÉLÉMENS des SCIENCES qui conviennent aux Demoiselles, &c.

Mme P. ARPIN se chargera elle-même des cours élémentaires, elle est secondée par deux excellentes maîtresses qui consacrent tout leur temps aux jeunes élèves.—Les cours plus avancés sont faits par MM. ORTON, professeur de langue et de littérature anglaise, P. ARPIN qui s'occupe particulièrement de l'histoire, de la géographie et de la littérature française &c.

A ces différentes études sont joints les arts d'agrément qui sont aussi l'objet de soins particuliers. Les leçons de musique sont données sous la direction spéciale de Mme. P. BOYER dont l'expérience et les succès sont dignement appréciés par les parens.

Le dessin et la danse seront également enseignés par des professeurs d'un mérite reconnu.

La broderie et les autres ouvrages que doit savoir faire une demoiselle, ne seront pas non plus négligés et s'apprendront sous les yeux de la directrice elle-même.

Une surveillance tout à la fois douce et active, est constamment exercée sur les élèves par la Directrice et les maîtresses qui la secondent plus particulièrement, et aucun soin n'est épargné pour donner à la fois aux enfans une bonne éducation et une instruction solide.

N. B.—Les jeunes personnes étrangères à l'institution pourront être admises aux cours d'histoire, de littérature et de science que fait M. ARPIN. Ces cours embrasseront les diverses connaissances qui forment le complément d'une bonne instruction.

11 sept

Institution Classique et Commerciale,

DE

G. BOYER,

No. 148, rue Conti entre Dauphine et Bourgogne.

CETTE INSTITUTION, la plus ancienne de la Nouvelle-Orléans, s'est toujours distinguée par les succès qu'elle a obtenus depuis sa fondation. Un nombre considérable d'élèves en sont sortis pour entrer dans le monde, se sont déjà fait remarquer dans les différentes professions qu'ils ont embrassées.

L'INSTITUTION BOYER qui a l'avantage de se trouver dans une position très centrale, occupe une des plus vastes maisons de la ville, fort bien aérée et d'une salubrité parfaite.

Le cercle des études que parcourent les élèves embrasse toutes les branches d'instruction qui composent une éducation accomplie, depuis l'instruction élémentaire jusqu'aux sujets qui rentrent dans la sphère des écoles les plus élevées.

La discipline, si nécessaire pour imprimer aux jeunes gens le sentiment des devoirs qu'ils auront à remplir dans leurs relations sociales, est un des traits distinctifs de cet établissement: elle est tout à la fois sévère et modérée; et la sollicitude du Principal pour la moralité des jeunes gens confiés à sa garde, est stricte, mais paternelle.

La langue ANGLAISE dont l'importance devient de plus en plus évidente, est, dans l'Institution Boyer, l'objet de soins particuliers; les professeurs chargés des cours sont des hommes de talent, qui depuis longtemps ont fait leurs preuves dans l'enseignement.

BRANCHES D'INSTRUCTION: — Langues anglaise, française, espagnole et latine, histoire, géographie, mathématiques, éléments d'histoire naturelle, d'astronomie, &c. 10 oct

POIS vaches de la Caroline—A vendre au magasin de W. DINN, 11, Commune. 8mai

CIGARES de la Havane—200,000 des meilleures fabriques et qualités assorties, à vendre par B VALLS, 26, Commune

TABAC de la Havane—60 balles pour capes et tripes, à vendre par B. VALLS, 26, Commune

CAFE DE LA HAVANE—70 sacs, à vendre par B VALLS, 26, Commune

AMANDES amères—500 livres, à vendre par B. VALLS, 26, Commune

AMANDES douces écossées—120 caisses, à vendre par B. VALLS, 26, Commune.

SUCRE DE LA HAVANE—250 caisses blanc et jaune, à vendre en magasin, par B VALLS, 26, Commune

VIN DE JEREZ—20 barrillets de 18 gallons, à vendre par B. VALLS, 26 Commune.

HUILE DE PEPPERMINT— 3 etagnons à vendre par B. VALLS, 26 Commune.

RIZ de Charleston—75 boucauts, à vendre par B VALLS, 26, Commune.

CHARBON Pulvérisé—1 boucauts, à vendre par B VALLS, 26, Commune

EN Débarquement des barques Catherine et St-Mary, à vendre par les soussignés—

36,000 cigarres, 10 caisses sucre*

50 sacs café, 90 barils vin de Jerez.

23av B VALLS, 26, Commune

EN débarquement des navires Robert Parker & James Perkins, venant de Bordeaux et à vendre, savoir

84 barriques vin rouge Montferrand.

64 do do St Estephe.

45 1/2 do vin blanc Haut-Barsac.

50 caisses vin rouge supérieur Château Laffitte,

50 do do en demi bouteilles Chât. Margaux,

50 do do blanc do Haut-Barsac.

DUBUCH, Frères,

29av 77, St Louis, entre Royale et Bourbon.

A VENDRE par les soussignés:

3,000 boîtes et demi-boîtes sardines à l'huile,

800 boîtes et demi boîtes petits pois accommodés,

200 do do truffes du Perigord,

800 do do saumon anglais,

500 do do homards.

500 demi boîtes cèpes à l'huile,

150 boîtes de 2 et 4 livres bœuf bouilli,

15 caisses anchoix à l'huile,

Pâtés et gibiers truffés de toutes dimensions,

Fruits au jus et à l'eau de vie, et beaucoup d'autres conserves alimentaires, à vendre par LOREILHE & Co,

7 mai Encoignure Royale et Douane

FRUITS à l'eau de vie — 300 caisses cerises, 50 caisses abricots, 30 do prunes et abricots, à vendre par LOREILHE & Co,

7 mai Encoignure Royale et Douane

HUILE d'olives—150 paniers de 20, 22 et 24 onces des meilleures marques;

30 caisses de 30 flacons huile superfine de Florence, à vendre par LOREILHE & Co,

17 mai Encoignure Royale et Douane

HUILE de Séville et potiches—150 potiches de qualité supérieure, à vendre par LOREILHE & Co,

7 mai Encoignure Royale et Douane

LIQUEURS en flacons porcelaine—50 caisses reçues par le navire James Perkins, et à vendre par LOREILHE & Co,

7 mai Encoignure Royale et Douane

CONFITURES de la Havane—40 caisses assorties et à vendre par LOREILHE & Co,

7 mai Encoignure Royale et Douane

UNE caisse maroquins noirs, à vendre par D. B. MACARTY,

7 mai 238, rue Bourbon

LE soussigné offre à vendre à bas prix les articles suivans, maintenant en déchargement du navire Lorena du Hâvre:

2 caisses peaux vernies de Nys & Co., 1re qualité,

2 do peaux de veau cirées, 1re qualité,

1 do prunelle pour chaussure,

1 balle fil à cordonnier.

D. B. MACARTY,

6 mai 238, Bourbon.

SUCRE DE LA HAVANE — 216 caisses, blanc, jaune et brun; vin de Catalogne—77 demi-pipes; olives—110 barillets olives de Malaga; mousse noire—131 balles, en bon ordre; eau-de vie de Catalogne—23 futailles; miel—4 boucauts miel blanc de la Havane, à vendre par HEPBURN & TURPIN,

16 av 31, Vieille Levée

VANILLE—Une caisse vanille, reçue et à vendre par HEPBURN & TURPIN,

6av 31, Vieille Levée

VIN de Catalogne —28 pipes vin de Catalogne. 10 demi pipes do à vendre par HEPBURN & TURPIN,

6av 31, Vieille Levée

CAFE Havane—70 sacs café Havane, reçus par le St Mary, à vendre par HEPBURN & TURPIN,

20 av 31, Vieille Levée

Aux planteurs et capitaines de navires et bateaux à vapeur.

FORGES PORTATIVES.

LES soussignés, agents de la manufacture, viennent de recevoir [illegible] de ces forges, [illegible] planteurs et capitaines de navires, [illegible] à vapeur à [illegible]

[illegible] de [illegible] pieds de diamètre, [illegible]

S MASPEREAU & Co,

19 jan—1F Rue Condé, No 22

Sirop indien végétal, [illegible]

CE sirop s'est fait connaître [illegible] cures, dans des cas de maladies chroniques [illegible] désespérés. C'est un remède [illegible] dans toutes les affections de la poitrine [illegible] Asthme, catharre chronique, crachement de sang, épilepsie, fièvres intérieures, pleurésie, maladies du foie, perte d'appétit, [illegible]

L'inventeur de ce sirop en a préparé un autre qu'il offre avec assurance comme un remède infaillible contre la dysenterie, dans les formes même les plus violentes.

On pourrait publier d'innombrables certificats pour justifier les vertus attribuées au Sirop végétal indien, mais on s'est contenté de citer quelques personnes bien connues dans cette ville.

Se vend à la Nouvelle-Orléans:

Pharmacie Chabaud, coin Royale et Hôpital,

— Pinac, coin Orléans et Dauphine,

— Sickles & Co, 94, rue des Magasins.

— Brehier, enc. Jackson et Levée, à Lafayette.

A la Mobile:

— Spooner, coin Dauphine et Joaquin.

Prix: $1 la bouteille, ou $5 les 6 bouteilles.

Nouvelle Orléans, 6 juillet 1846.

M. RICHARD.—J'ai souvent fait usage dans ma famille de votre sirop pour la guérison des maladies de poitrine, et je n'ai eu qu'à m'en louer. Je n'hésite pas à le recommander dans le cas de phthisie, toux, asthme, &c. dans la persuasion qu'on ne peut qu'en éprouver du soulagement. A. BARBEY.

M. RICHARD.—Je souffrais d'une violente dyssenterie depuis plusieurs mois, sans qu'aucun remède eut pu l'arrêter, lorsque je fis usage de votre sirop, d'après les instructions qui l'accompagnent. Je n'avais pas consommé la seconde bouteille que ma guérison était complète.

Nlle-Orléans, 12janvier 1847 C. GREEN.

Au coin des rues Commerce et Lafayette.

Mobile, 15 octobre 1846.

Je certifie avoir employé le Sirop végétal de Richard, contre la dyssenterie et les maladies de poitrine, avec succès, dans l'hôpital de cette ville.

E. H. KELLEY, D. M.

Je certifie que le syrop de M. Richard habitant de cette ville, a guéri radicalement et en très peu de temps ma femme, d'une dyssenterie qui menaçait de lui être fatale, et qui avait résisté à tous les remèdes employés précédemment.

Mobile, 2 décembre 1844, J B GAUTHERIN.

Bartholome Lopez, residente de la ciudad de Mobila, en el Estado de Alabama, certifico:

Que habiendo hecho uso del Cirope Vegetal de M. Richard, en varios de mi familia, y particularmente en los niños, he sentido el mejor effecto que se puede desear; por cuya causa me tomo la libertad de recomendar dicho Cirope Vegetal a todos mis paysanos residentes en este pays.

Mobila, 19 de Agosto de 1846, B LOPEZ.

M. Richard—Atteint depuis six ans d'une toux opiniâtre et d'un crachement de sang, j'avais essayé tous les remèdes possibles sans en avoir éprouvé de soulagement, lorsque j'employai votre syrop qui me remit immédiatement. Je le recommande à tous ceux qui souffrent de la poitrine ou des poumons.

Mobile, 20 janvier 1845. CH HANFORD.

M. Richard—Je me suis servi de votre sirop pour moi-même et dans ma famille, pendant les deux dernières années, et j'ai toujours réussi à guérir les rhumes les plus opiniâtres.

Mobile, 21 janvier 1845. JACOB BAPTISTE.

Je certifie que les certificats ci-dessus relatés sont des copies conformes aux originaux.

Ce 23 novembre 1846, T SEYMOUR, Juge de Paix.

Comté de Mobile, 10mars—6m

WM. H. SIMMONS,

Marchand-Commissionnaire,

8 fév 44, RUE POYDRAS.

FONDS DE LA BANQUE DES CITOYENS, en sommes à la convenance des acheteurs, à vendre par CRUZAT & PEYCHAUD,

31 mars—1F No 11 rue Royale

WILLIAM DAVIDSON & Co.

MARCHANDS-COMMISSIONNAIRE

81, rue du Canal,

NOUVELLE-ORLEANS. 17 nov

DE FOREST & Co.

Marchands-commissionnaires en gros,

ET AGENTS

Pour la vente de Marchandises manufacturées à l'Est.

No. 20, RUE DE LA DOUANE.

1er déc

DEPOTS

DES VERITABLES FRICTION **MATCHES**

DE Wm A. CLARK,

No 200, Rue du Cirque

No 114, Vieille-Levée, entre les deux marchés

L A GUILLEMAIN,

13fev—1an Agent

CHAS. A. BARRIÈRE,

MAGASIN DE MARCHANDISES

Françaises, Anglaises et Américaines,

No. 20, rue Chartres,

NOUVELLE ORLEANS.

Importeur direct de marchandises françaises.

25 sept—

F. T. BOURNOS, CHIRURGIEN-DENTISTE rue Conti No 95 Tient son cabinet ouvert de 9 à 12, jusqu'à six heures du soir. 17 mars

F & J LACOSTE,

105, RUE ROYALE.

PREVIENNENT les marchands et le public en général, que leur sieur F Lacoste se disposant à partir pour l'Europe, ils vendront bon marché tous les articles suivants, composant leur stock:

Coutils blanc et couleur; mérinos 3/4 Paturle Lupin

Piqué blanc pour gilets; du soie et satin do;

Mousseline imprimée pour robe, grande nouveauté

Mousseline laine noire; casimir léger,

Cols brodés, mousseline et garnie dentelle, nouveauté

Mouchoirs batiste fil uni, à ourlet, rivière, imprimés, de couleur et brodés, garnis dentelles, très riche;

Cravates jaconats et mousseline imprimées;

Cravates taffetas et satin, voilette blanche, noire

Corsets toutes qualités; gants fil d'Écosse et soie;

Soieries noire et serge pour tailleurs;

Dentelles noire et blanche;

Bandes indéplissables; bas soie noire;

Bas coton blanc, écru et couleur,

Chaussettes fil de lin, écru et blanc;

do coton pour hommes et enfants,

Bretelles coton blanc, fil d'Écosse et soie extra riche; do diverses pour enfants;

Caleçons pour bains;

Rubans de fil assortis de numéros; boutons de nacre et mercerie diverses;

Eau de Cologne véritable de J M Farina;

do des meilleurs parfumeurs de Paris, crême de Perse, pommades fine et superfine; huile, extrait d'odeur, savon ordinaire, fin et superfin, boîtes à sorties pour toilette, poudre, etc. etc. 5 avril

CONSERVES américaines nouvellement reçues et à vendre par le soussigné:

Pâtes de bécassines; do ortolans;

Pâtes de pluviers; do grives;

Pâtés français truffés;

45 meules fromage de Gruyère;

Un assortiment de groceries pour famille, à vendre par J. TISSE,

15 mai Encoignure St-Pierre et Royale

AUX HABITANTS SUCRIERS.

REÇU tout récemment de Liverpool, une machine à bœufs, verticale, pour presser la canne, d'une bonne construction.

Aussi—22 chaudières à sucre en fer fondu, de toutes les dimensions possibles, à vendre par WYLIE & EGANA,

21av 52, Bienville.

CAFE HAVANE—250 sacs fin vert, vendre par

16mars L. CANTIN, 42, Gravier.

COGNAC PELLEVOISIN.— 10 demi pipes Cognac Pellevoisin, 4eme preuve.

30 quarts do do dans les magasins de la Douane, ayant droit au drawback, à vendre par TH. BAILLY BLANCHARD,

28av—1m 99, rue de la Douane.

EN débarquement du navire James Perkins, de Bordeaux — 400 caisses vin rouge bon ord.; 300 caisses vin blanc, Barsac; 60 barriques vin rouge ordinaire, à vendre par D. LANATA,

2av 9, rue Jefferson.

SUCRE HAVANE—50 caisses blanc et jaune, en débarquement de brick Salvadora, à vendre par RAYMOND CAHUZAC,

20av 34 Vieille Levée.

SUCRE Raffiné de Boston—250 caisses à vendre par NORCROSS & FORDICK,

17av 40, rue Gravier

SUCRE—1187 caisses, en débarquement des bricks Salvadora et Luna venant de la Havane, à vendre par TROISGROS & LAMPRE,

21 av 26, Vieille Levée

A vendre par le soussigné, en débarquement de la barque Algoma, venant de Bordeaux,

100 barils vin blanc Haut Sauterne.

84 barriques vin rouge bon ordinaire.

POUGET fils,

1mars Rue Royale, 147, entre Toulouse et St-Louis

HARICOTS—31 barils en débarquement du vapeur Champlain, à vendre par JOHN O. WOODRUFF & Co,

6mai 60, Camp

EN débarquement du navire James Perkins, de Bordeaux, 50 barils vinaigre blanc, à vendre par DARAN, QUEYROUZE & Co.

24 av 11 et 15, St Louis.

VINS en demi barriques.—320 demi barriques St-Emilion, St-Julien, Médoc, Château Margaux, Château Lafitte, Château Léoville, Sauterne, Barsac, Haut Sauterne et Haut-Barsac, à vendre par

29av NUMA LACOSTE, 103, rue Royale.

A la grande variété.

49 et 50 rue de Chartres.

COUTELLERIE à bon marché—Le soussigné a l'honneur d'informer le public, que désirant réduire son stock de coutellerie de famille, il vendra au prix coûtant une grande quantité de couteaux fins et ordinaires, manches noirs, buffle et os, fourchettes à une et à deux branches, couteaux et fourchettes à découper, de toute espèce, fourchettes et cuillères argent d'Allemagne, cuillères à café en 'bon plaqué,

19 mai D. PIFFET.

F. P. DE GOURNAY, Collecteur,

No. 11, PASSAGE DE LA BOURSE, ENTRE ST.LOUIS ET CONTI,

SE chargera de tous comptes à collecter à une commission modérée; prendra des arrangemens avec messieurs les négociants et les médecins pour se charger de leurs créances mensuellement ou annuellement; s'obligeant à fournir bonne sécurité s'il est nécessaire pour toutes fortes créances à lui confiées.

Il prendra des recouvremens pour la campagne ou toute ville de l'État, et instituera toutes poursuites judiciaires à ses frais.

Il se chargera de recouvrer les loyers de maisons et de domestiques.

Ceux qui voudront bien lui accorder leur confiance sont priés de se référer aux personnes suivantes

J. A. Beard, A. Boubliane,

W. T. Vigers, J. R. Jennings,

J. H. Ashbridge, J. A. Baudoin,

Brag & Smelser, A. Mauteau,

Thibaut & Augustin, Doct. J. U. Landreaux,

J. A. Baquié, Doct. Von Poelnit

J. D. Lambert, Doct. C. Faget. 1sept—

Importation directe

150 barriques vin rouge ordinaire, différentes marques,

80 barriques vin vieux, pour famille, 1844,

15 do vin Haut Brion, 1834,

100 do — Blanc Sauterne et Haut Barsac,

30 do — — Haut Sauterne, 1839,

150 caisses St-Julien; 25 do Laffitte, 1834,

25 do Haut Brion, 1834,

25 do Latour, 1837,

50 do cérises à l'eau-de-vie,

20 do fruits assortis do

40 do pruneaux en pauban,

1600 boîtes sardines, marques différentes,

50 p'ts anisette superf., Bordeaux, 50 do fine, do

80 do huile, Plagnol; 25 do Champagne,

65 pipes cognac, de J. J. Dupuy,

40 caisses liqueurs fines: 30 do do superfines,

200,000 bouchons assortis.

GARNIER, FRERES,

2mars Rue de Chartres, No 145.

Mme et M. Dufour,

CÉLÈBRES phisionomistes et phrénologistes, peuvent être consultés tous les jours, de 9 heures du matin à 8 heures du soir, rue DAUPHINE, No 161.

M. et Mme Dufour ayant depuis longues années pratiqué la science astrologique dans ses branches les plus essentielles, la phrénologie et la phisiologie, offrent leurs services au public. Les succès qu'ils ont obtenus dans ces différentes sciences les a engagé à en faire l'application aux portraits au Daguerréotype et à donner un horoscope écrit sur chaque portrait qui leur sera adressé. Ils ont la conviction que les résultats qu'ils ont à même d'offrir au public, garantira leurs professions de toute qualification à chacun ou ailleurs. 7mai

TABAC DE CUBA—190 balles pour capes et tripes, arrivées récemment par le brick Lima, à vendre par L. CANTIN,

29av 42, Gravier.

CHANVRE—44 balles chanvre et 1,000 sacs en [illegible] à vendre par JOHN O. WOODRUFF, 60, rue du Camp.

PATE DE COUTAYE—[illegible]

K[illegible] à vendre par [illegible]

AVIS JUDICIAIRES.

ÉTAT DE LA LOUISIANE.—Cour du Second District Judiciaire, paroisse de Plaquemines—[illegible] de la Louisiane.—A tous ceux que ces présentes concernent, salut:

Attendu que M. George Washington Johnson, ayant acheté à une vente faite par l'administrateur de la succession de Pierre-Joseph Burns et Marie Thérèse Collette sa femme, la propriété ci-après décrite, s'est adressé au greffe de cette Cour ou le dite vente fût enregistrée le vingt-quatrième jour du mai de l'année 1847, pour un avis conformément à un acte de la Législature de l'État de la Louisiane, intitulé "Acte pour confirmer les titres des acquéreurs aux ventes judiciaires;" approuvé le 10 mars 1834; Qu'il soit connu, et toutes personnes intéressées, sont par ces présentes sommées au nom de l'État de la Louisiane et de la Cour du Second District Judiciaire, qui pourraient avoir droit à la propriété ci-après décrite, en conséquence d'un défaut de forme dans l'ordre, le décret ou le jugement de la Cour, en vertu duquel la vente a été faite, ou de toute irrégularité ou illégalité dans l'estimation, l'avis ou le temps et le mode de la vente, ou pour une autre cause quelconque, de faire voir dans trente jours, à dater de la publication de cet avis, pourquoi la vente ainsi faite ne serait pas confirmée et homologuée.

Ladite propriété fût vendue par l'administrateur de la susdite succession, le 16e jour de mai de l'année 1847, dans l'affaire de la succession de Pierre Joseph Burns et de Marie Thérèse Collette sa femme, à laquelle vente M. George Washington Johnson s'est rendu acquéreur pour le prix de quinze cents piastres.

Description de la propriété d'après le transfer judiciaire, savoir:

Un certain morceau de terre dans cette paroisse, sur la rive droite du fleuve Mississippi, environ vingt lieues au-dessous de la Nouvelle Orléans, mesurant dix arpents face au fleuve, sur la profondeur ordinaire de quarante arpents, borné des deux côtés par la terre appartenant autrefois à Frédérick, et maintenant à John McDonough, ensemble avec les dépendences et améliorations qui s'y trouvent.

Paroisse de Plaquemines, ce 24me mai 1847.

CHARLES DUTILLET, Greffier.

27mai—3fen30j

TROISIÈME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 419.—Succession de James Kain.—Attendu que Alfred Hewson a présenté une pétition à la Troisième Cour de District de la Nouvelle Orléans, à l'effet d'obtenir des lettres de curatelle à la succession vacante de James Kain, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.—Par ordre de la Cour.

Bureau du Greffier, N.-O., le 15 mai 1847.

LOUIS R. COURTIN, Dep. Greffier.

18mai—3fen10j

Succession de P. Peyroux.

DEUXIÈME Cour de District de la Nouvelle-Orléans.—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par l'administrateur de ladite succession ne serait point approuvé et homologué, les fonds entre ses mains répartis conformément audit compte.

Par ordre de la Cour, TH. C. POOLE,

16mai Greffier

Succession de Alexandre Vigneaux.

DEUXIÈME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de ladite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par le curateur de ladite succession, ne serait point approuvé et homologué, les fonds entre ses mains répartis conformément audit compte.

Par ordre de la Cour. TH. C. POOLE,

18 mai—3en10j Greffier

Succession de Thre Thureaud.

DEUXIÈME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans.—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par l'administratrice de ladite succession ne serait point approuvé et homologué, les fonds entre ses mains répartis conformément audit compte.

Par ordre de la Cour. TH. C. POOLE,

16mai—3en10 Greffier

ÉTAT DE LA LOUISIANE.—Cinquième Cour de District de la Nouvelle Orléans—No 21,749—Je certifie par le présent que le 20 février 1847, jugement a été entré dans cette Cour dans l'affaire de Célestine Gaspard, femme de Simon Mayer vs son mari, dans les termes suivants, savoir: sur motion de Frédéric Buisson, avocat de la demanderesse, et sur la preuve que les sommations voulues par l'art. 143 du code civil ont été dûment servies, qu'un jugement avait été rendu le 24 octobre ordonnant au dit défendeur de retourner au domicile conjugal; que ledit jugement avait été notifié conformément à la loi et qu'il avait manqué à se conformer audit jugement, et la cour considérant la preuve comme faite, il est adjugé et décrété qu'il y ait séparation de corps et de biens entre la demanderesse Célestine Gaspard et le défendeur Simon Mayer, son mari; qu'elle recouvre de lui la somme de cinq mille piastres avec dépens, avec les privilèges accordés par la loi aux femmes mariées pour leurs droits dotaux.

Jugement rendu le 20 février 1847, et signé le 26 du même mois. A. M. BUCHANAN, juge.

En foi de quoi, j'ai apposé ma signature et le sceau de ladite cour, en la ville de la Nouvelle-Orléans, ce 27 février 1847 et la soixante-onzième de l'indépendance des États-Unis. JOHN S. BARON,

30av—3fen30j Dep. greffier

L. BINOCHE,

DEVANT partir incessamment pour France, et ayant l'intention de renouveler entièrement son stock, a l'honneur de prévenir les Dames de la Nouvelle-Orléans et les étrangers qu'il offre en vente toutes ces marchandises au PRIX COUTANT de France, dans son magasin à l'encoignure des rues Chartres et Bienville. 10mai—15

MARCHANDISES SECHES,

TAPIS, STORES, RIDEAUX, &c. &c.

NOUS appelons l'attention du public sur notre assortiment d'étoffes à rideaux en mousseline, &c. de qualités et prix divers, depuis les brochés bon marché, jusqu'à ce dessins les plus nouveaux et les plus riches. Aussi—Tissus soie et coton 10/4, coton do, glands, cordonnets, attaches, passementeries, bordures, &c.

Stores transparents.

Nous tenons en magasin cet article, au-dessous des prix les plus bas payés jusqu'à ce jour, de $2 à $30 la paire, avec tous les accessoires nécessaires à leur installation.

Tapis.

Notre stock est considérable; la saison s'avance, et nous sommes décidés à le vendre au prix coûtant d'importation. Cet article mérite toute l'attention des marchands et acheteurs.

Nattes, Toiles cirées.

300 rouleaux 4/4, 5/4 et 6/4 Nattes de Canton, unies et à carreaux, de fort belles toiles cirées, de 3 à 24 pieds de large.

Marchandises de Fil.

Toiles pour familles, pur fil et d'un bon user, do à draps; nappes damassées, linge de table, serviettes; tapis de tables et de pianos, courte-pointe. Aussi Un grand assortiment de marchandises sèches de fantaisie, offert de confiance aux marchands de la ville et de la campagne, et aux familles, à très bas prix. DAMERON, THOMPSON & Co,

17mars 26, rue de Chartres, et 27 Douane.

A VENDRE par le soussigné en débarquement du navire Robert Parker, venant de Bordeaux

100 barils vin blanc Haut Sauterne.

40 barriques vin St Julien, bon ordinaire.

N. DUDOUYT,

29 avril rue Toulouse No 13

OMBRELLES.—200 ombrelles extra riches, à des prix très bas. Aussi—2 caisses toile d'Irlande superfine, pour devants de chemises. 2 caisses Platille, à vendre au-dessous des cours par

3mai A. C. GOUGH, 28, Chartres.

Fabrique de Papier de la Nouvelle-Orléans.

PAPIER à enveloppe très supérieur, différentes grandeurs;

Papier pour pains de sucre, 1ere qualité, bleu et blanc;

Papier pour quincailliers et pour échantillonner;

Papier à imprimer de toutes grandeurs.

Le tout aux prix les plus bas des manufactures.

A. GORDON, agent,

7 mai—1an 6, Front Levée.

VINS en débarquement des navires California & Robert Parker, de Bordeaux.

26 barriques vin rouge St Estephe, Medoc.

26 do do Macau Medoc.

71 barils vin blanc Haut Sauterne, à vendre par B TAGAMON,

17av 182, rue Royale.

FARINE—500 barils des moulins de St-Louis, à vendre par JOHN O. WOODRUFF & Co,

26 mai 60 Camp

200 barils de farine de la marque City Mills Quincy, reçus par le steamer Hannibal, à vendre par GERARD & FERRIER,

26mai 14, Conti.

CAFE HAVANE.—447 sacs en débarquement du brick P. Soulé, à vendre par TROISGROS & LAMPRE,

26 mai 26, Vieille Levée

SUCRE HAVANE—449 caisses blanc et jaune, en débarquement du brick P Soulé, à vendre par TROISGROS & LAMPRE,

26mai 26, Vieille Levée

SERRURES françaises—10 caisses serrures françaises, numéros assortis, en magasin et à vendre par LEOPOLD JEANNET,

22 mai 22, rue St-Louis.

FONDS de la Banque des Citoyens à vendre, en sommes à la convenance des acheteurs, par LEOPOLD JEANNET,

22 mai 22, rue St Louis

TOILE à voile de coton pour tentes et prélats, à vendre par LEOPOLD JEANNET,

22 mai 22, rue St Louis

INDIGO de Guatemala—10 surons indigo de Guatemala, à vendre par LEOPOLD JEANNET,

22 mai 22, rue St Louis

O. TALAMON, 44, Chartres,

OFFRE à vendre en débarquement du navire South Carolina, du Hâvre:

12 balles cotonnade bleue unie, nouveau genre et à bien bon marché.

6 caisses parfumeries, crème de perse, savons, extraits d'odeur, poudre de riz &c. 22 mai.

EAU-DE VIE DE COGNAC.—Vieille Eau-de-vie de cognac, de 1815 et 1825, marque Castillon, en magasin et à vendre par LEOPOLD JEANNET,

22 mai 22, rue St-Louis.

ABSYNTHE & KIRSCH—Marque de Yersin & Lecoultre, à vendre par LEOPOLD JEANNET,

22 mai 22, rue St Louis.

A VENDRE par le soussigné, en débarquement du navire Mozart, venant de Marseille;

50 barriques vin rouge Bergasse;

50 paniers d'huile de J Plagniol.

G. M. LUCAS,

22 mai 30, Bienville.

CLOUS.— 200 barillets de Weymouth, assortis comme suit: 10 barillets de 4 P; 50 do 6 P; 60 do 8 P; 50 do 10 P; 20 do 12 P; 10 do 20 P.—En débarquement du brick Maria, et à vendre par J. F. BERCIER & Co,

22mai 54, Vieille Levée.

HUILE de blanc de baleine—1,500 galons d'hiver blanchie et non-blanchie, à vendre par J. W. STANTON,

3mai coin Magasins et Lafayette.

VINS de Bordeaux—35 barriques vieux Merman 75 barriques Chât. Neuf, Haut Brion, Queyries, Château Bernone, 1841, '42 et '44,

80 barriques St. Estèphe, St. Julien et Montferrand

24 demi-barriques St. Emilien et St-Estèphe 1845,

26 barils vin blanc, de Barsac et de Sauterne.

En magasin et à vendre par DARAN, QUEYROUZE & CO.,

21 avril 11 et 15, St-Louis

CHARGEMENT de la goëlette Corro—3000 barils chaux de pierre de Thomaston, à vendre par JOHN HAYMAN & CO.

4 mai Troisième Mun., No 11, Magasins Rouges

JALAP—14 balles jalap première qualité, à vendre à l'entrepôt par BERTRAND & SIBOS,

13 mai Encoig. Royale et Bienville.

A VENDRE, en débarquement du navire Silenzio de Gênes, vis-à-vis le marché à la viande—

50 caisses Macaroni, de Naples,

50 do Vermicelli, do

MARTIAL PEYRET, & Co,

15fév 97, rue St-Louis.

Chemises de couleur.

REÇU par le navire Taglioni, du Havre, une caisse chemises de couleur, convenables pour le marché mexicain, à vendre avec le privilège du "Drawback," par LOISON & SILVESTRE,

23av 67, rue de Chartres

CHAUSSURES SOUSCRITE.

CHAUSSURES à [illegible]

[illegible] BUSCHER & SMITH

[illegible] 31, rue du Camp.

VENTES JUDICIAIRES.

QUATRIÈME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—(Cr. de Com.).—Andrew Erwin, subrogé &c. vs. G. W. Denton, dans l'affaire de W. W. Frasier et O. Adams jr., opposeur &c. vs G. W. Denton.—En vertu d'un alias writ de fieri facias, à moi adressé par l'honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le lundi, 28 de juin 1847, à midi, dans la Rotonde de la Bourse de Cité, rue St-Louis, entre celles de Chartres et Royale, à l'adjudication de la propriété ci-après décrite, saisie dans la dite affaire, savoir:

Deux lots de Terre, situés rue St Charles, dans la Municipalité No 2 de cette ville, entre les rues Julie et Girod, mesurant chacun 35 pieds de face sur environ 200 pieds de profondeur, courant vers et ayant la même façade sur la rue Carondelet, bornés au Sud ou du côté de la rue Julie par la propriété de George Lee, et au Nord par la propriété appartenant à Mc'Gee, et connue comme résidence de la famille de feu le juge Harper.

Ensemble avec les améliorations qui existent sur les dits deux lots de terre.

Conditions: comptant.

JOHN L. LEWIS,

27mai—3en30j Shérif de la Paroisse d'Orléans

Succession L. B. Macarty.

CINQUIÈME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle Orléans.—En vertu d'un ordre de vente daté du 10 avril 1847, rendu par l'honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, j'offrirai en vente, le mardi 8 juin 1847, à 3 heures précises, après-midi, sur l'habitation dans la 3me Municipalité, où est décédé feu L. B. Macarty

Un très beau microscope,

Un appareil de daguerréotype,

Une machine pneumatique,

Une voiture à 4 roues, un cheval de voiture, des statues en marbre, et en terre cuite, des plants de fleurs, arbustes, vieille ferraille, cloche, &c., &c.

Conditions—comptant.

JOHN L. LEWIS,

27mai—3en10j Shérif de la paroisse d'Orléans

CINQUIÈME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle Orléans—No 364—La Banque de la Louisiane vs. Edward Hall Barton et son épouse.

En vertu d'un alias writ de saisie et vente, à moi adressé par l'honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le lundi, 28 de juin 1847, à midi, dans la Rotonde de la Bourse de Cité, rue St Louis, entre celles de Chartres et Royale, à l'adjudication de la propriété foncière ci après décrite, saisie dans la dite affaire, savoir:

UN CERTAIN LOT DE TERRE, avec les bâtisses et améliorations qui existent dessus, situé au faubourg Ste Marie, au-dessus de cette ville et désigné sous le numéro trois, dans l'îlet numéro un, suivant un plan particulier dressé par L. Bringier, arpenteur-général, le 20 avril 1836, et déposé en l'étude de David L. McCay, notaire public en cette ville.

Le dit lot de terre mesure 28 pieds 6 pouces de face à la rue Girod, sur 110 pieds de profondeur, mesure anglaise.

Conditions—comptant. JOHN L LEWIS,

27 mai—3en30j Shérif de la Paroisse d'Orléans

Succession de feu Thomas M. Doyle, décédé.

DEUXIÈME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—En vertu d'un ordre de vente, daté du 15 avril 1847, et à moi adressé par l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans je procéderai, le mardi 29 de juin, à l'Arcade de Banks, rue des Magasins, entre celles Gravier et Natchez, pour le compte de la dite succession, à l'adjudication des lots de terre ci-après décrits, savoir:

1o.—Un certain lot de terre, situé au faubourg des Religieuses, dans la paroisse de Jefferson, en cet État, désigné sous le numéro dix-huit, suivant un plan dressé par Depouilly, voyer, et déposé en l'étude de H. B Cenas, notaire public, à la Nouvelle-Orléans. Le dit lot mesure 25 pieds de face à la rue des Magasins, sur une profondeur de 110 pieds, entre lignes parallèles.

2o.—Un autre lot de terre, situé au même faubourg et désigné suivant le dit plan, sous le numéro dix-neuf, mesurant également 25 pieds de face à la rue des Magasins, sur 110 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

3o. Un autre lot de terre, situé au même faubourg et désigné suivant le dit plan, sous le numéro Vingt Deux, mesurant également 25 pieds de face à la rue des Magasins, sur 110 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

4o.—Un autre lot de terre, situé au même faubourg et désigné suivant le dit plan, sous le Numéro Trente Six, mesurant 25 pieds de face à la rue Felicité, 146 pieds de profondeur sur la ligne du lot No Trente Sept, et 50 pieds sur la ligne qui le sépare des lots numéros Vingt Un et Vingt Deux.

5o.—Un autre lot de terre, situé au même faubourg et désigné suivant le dit plan, sous le No Trente Sept, mesurant 67 pieds 3 pouces de face à la dite rue Felicité, 106 pieds sur la ligne du lot No Trente Six et 125 pieds sur la ligne qui le sépare des lots Nos. Seize, Dix Sept, Dix Huit, Dix-Neuf et Vingt du dit plan. Le tout mesure américaine.

6o.—Un lot de terre, situé à Bouligny, dans la paroisse de Jefferson, en cet État, et désigné sous le No. Trois, dans l'îlet No. Six, mesurant 60 pieds de face à la rue Tchoupitoulas, sur 100 pieds de profondeur, et borné par la rue Lyon.

Conditions. Un tiers payable comptant et la balance à douze, dix huit et vingt-quatre mois.

Les actes de vente seront passés pardevant H. B. Cenas, notaire public, aux frais des acquéreurs.

JOHN L. LEWIS,

27 mai—3en30j Shérif de la Paroisse d'Orléans

CINQUIÈME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 475—David Akin vs Arthur Thompson—En vertu d'un ordre de vente daté du 10 mai 1847, à moi adressé par l'honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le mercredi 9 de juin 1847, à 5 heures P. M. sur les lieux, rue Girod, entre les rues du Camp et des Magasins, à l'adjudication

Du contenu d'une fonderie et d'un lot d'outils, &c. saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions. Cette criée étant la seconde et dernière, la propriété ci-dessus décrite sera définitivement adjugée au plus offrant et dernier enchérisseur pour le prix qui en sera offert à 12 mois de crédit, l'acquéreur fournissant son obligation avec caution solidaire et [illegible], portant intérêt à raison de cinq pour cent au, jusqu'à parfait paiement.

JOHN L. LEWIS,

27mai—3en10j Shérif de la Paroisse d'Orléans

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS

Le 25 mai 1847.

CONFORMÉMENT à la section 6, de l'acte pour régulariser la représentation dans les Conseils municipaux de la ville de la Nouvelle Orléans, approuvé le 27 janvier 1847, les soussignés Maire et Recorders des différentes municipalités de la ville de la Nouvelle-Orléans, se sont assemblés aujourd'hui au bureau du maire et ont procédé à l'examen des retours de l'élection qui a eu lieu samedi, 22 du courant, pour un alderman du premier district de la 1ère municipalité, et certifient par le présent que le résultat de la dite élection est comme suit

M. Frederick Harris aubreau 227 voix

M. Thomas Mahan 3

Signé A. D. CROSSMAN, Maire.

(Signé) JOSEPH GENOIS, Recorder de la 1re municipalité.

Signé J. BALDWIN, Recorder de 2de municipalité.

26 mai

$10 DE RECOMPENSE.

PARTI dans la matinée du 25 mai courant, le nègre HENRY RANSOM, âgé de 26 ans, taille moyenne, grande bouche, grosses lèvres, ne parlant que l'anglais. La susdite récompense sera payée à quiconque le livrera à l'esclave dans une des geôles de cette ville, ou le ramènera chez le soussigné, rue de l'Esplanade, entre Grands Hommes et Craps.

26 mai—3f JOHN A. MERLE

$20 DE RECOMPENSE.

SERONT donnés à quiconque arrêtera et donnera des renseignements qui tendraient à faire connaître la personne qui recèle la négresse MYRTHÉE, ou dix piastres pour celui qui la logera à la geôle ou la conduira chez le soussigné.

La négresse Myrthée est âgée d'environ vingt-ans, d'une taille ordinaire, un peu voûtée, gros yeux, grosse gorge et a dix dents qui lui manquent à la mâchoire supérieure, elle parle principalement le français. Nouvelle Orléans, 26 mai 1847

H. GILLY,

26 mai—3f Rue Ste-Anne, No.143.

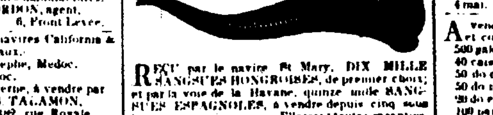

REÇU par le navire St Mary, DIX MILLE SANGSUES HONGROISES, de premier choix; et par la voie de la Havane, quinze mille SANGSUES ESPAGNOLES, à vendre depuis cinq sous jusqu'à vingt cinq sous. Elles sont toutes garanties.

AU DEPOT RUE DU QUARTIER,

Entre Condé et Levée, près de l'Hôtel des Monnaies, No 46. 2 av

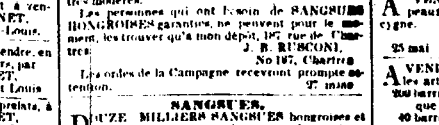

SANGSUES! SANGSUES!

26,000 SANGSUES Hongroises, en débarquement du navire Queen Victoria.

15,000 do par la barque Leda.

LE soussigné a maintenant dans son magasin un bel assortiment de SANGSUES, qu'il vendra, malgré leur rareté, à ses prix ordinaires, qui sont très modérés.

Les personnes qui ont besoin de SANGSUES HONGROISES garanties, ne peuvent pour le moment, les trouver qu'à mon dépôt, 187 rue de Chartres J. B. RUSCONI,

No 187, Chartres

Les ordres de la Campagne recevront prompte attention. 27 mars

SANGSUES.

DOUZE MILLIERS SANGSUES hongroises et suédoises reçues par le navire Devonshire, Thompson, à vendre au Grand Dépôt Général, en gros et en détail, au prix le plus modéré, rue de l'Esplanade, encoignure Casacalvo, No. 96.

Le même Entrepôt a reçu par le brick P. Soulé SIX MILLIERS SANGSUES ESPAGNOLES, qu'il vendra depuis cinq jusqu'à quinze sous pièce. Les prix ne varieront point pendant la durée des maladies.

12 juin J. B. SOUBIRAN

GRAND ENTREPOT.

Sangsues!

MON entrepôt a été transporté de la rue des Ursulines, à la rue St.-Claude, No 221, entre Dumaine et St-Anne; on y trouvera toujours de très belles sangsues hongroises et espagnoles, à meilleur marché que partout ailleurs. Les consommateurs peuvent s'en procurer aussi chez M. T. J. Henriques, pharmacien, encoignure St-Louis et Remparts. Elles sont toutes garanties.

26 mai P. TRASFORREST.

Raffineur de sucre demandé.

ON a besoin d'une personne connaissant parfaitement l'art de raffiner le sucre. Cette personne trouverait un bon emploi permanent dans une raffinerie à la campagne. Il n'est pas nécessaire de se présenter si l'on n'est muni de bonnes recommandations. Pour plus amples renseignemens, s'adres. à HEPBURN & TURPIN,

12 mai 31 Vieille Levée

50 CAISSES liqueurs superfines assorties, 25 do absinthe.

100 do vin rouge, à vendre par TH. BAILLY BLANCHARD,

28 avril—1m 99 rue de la Douane

FONDS de la Banque des Citoyens en somme à la convenance des acheteurs, à vendre par LEOPOLD JEANNET,

4 mai 22, St Louis

VOITURES.

LE soussigné reçoit en ce moment, nombre de belles voitures, dans le style le plus moderne—Cabriolets, Rockaways, Carioles, Buggys, Wagons; le tout offert en vente à des prix réduits. Les personnes qui désireraient acheter sont priées de venir les examiner avant de faire leur achat ailleurs.

A. E. CRANE, 66, St Charles, en face du Commercial Exchange

19 déc—4m

CIGARRES DE LA HAVANE—100,000 cigarres de Regalias, des marques suivantes, savoir: Emilio, Lealtad, Luna, Montero, Colon et Carbajal, à vendre par W. H. SIMMONS,

4 mai 44, rue Poydras.

BOUCHONS—25 balles bouchons, à vendre par AUGUSTE MOLIER

VINS de Marseille—450 barriques Bergasse et Bethfort; 400 paniers de 12 bouteilles huile de Plagniol et Possel; 45 [illegible] demi-bouteilles do; 150 caisses vin [illegible] Frontignac, à vendre par DARAN, QUEYROUZE & CO.,

21 avril 11 et 15, St-Louis

HUILE, CHANDELLES, [illegible] en débarquement du [illegible] vendre par [illegible]

[illegible]

QUATRIÈME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 866.—John Hagan, et d'autres de G. L. G. B. Lafayette vs. A. L. Richard—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le samedi 29 mai 1847, à midi, dans la Rotonde de la Bourse de Cité, rue St-Louis, entre celles de Chartres et Royale, à l'adjudication de la propriété ci-après décrite, saisie dans ladite affaire, savoir:

Deux certains lots de terre situés au Faubourg Ste Marie, dans la Municipalité No 2, de cette ville, et désignés sous les numéros deux et trois, dans l'îlet No 28, suivant plan dressé par Joseph Pilié, voyer de la Municipalité No 2, daté du 1er mai 1840, et déposé en l'étude de D. L. McCay, notaire.—Lesdits lots de terre sont contigus et mesurent chacun, au pied anglais, 23 pieds de face à la rue Rampart, sur 128 pieds 8 pouces de profondeur, entre lignes parallèles.

Ensemble avec toutes les appartenances et dépendances des dits lots de terre.

Conditions—Comptant JOHN L. LEWIS,

29av—3fen30j Shérif de la paroisse d'Orléans

QUATRIÈME COUR DE DISTRICT de la Nlle-Orléans—No 546—Charles Van Wyck vs. Peter S. Van Wyck.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. Quatrième Cour de District de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le samedi 19 de juin 1847, à midi, dans la Rotonde de la Bourse de Cité, rue St-Louis, entre celles de Chartres et Royale, à l'adjudication de la propriété ci après décrite, saisie dans ladite affaire, savoir:

Un certain lot de terre situé au faubourg Saulet, au-dessus de cette ville de la Nlle-Orléans, désigné sous le No un, suivant un plan particulier annexé à un acte passé pardevant Amedée Ducatel, not. pub., le 17 décembre 1836.

Ledit lot de terre ayant, mesure anglaise, 38 pieds 6 pouces et 8 lignes de face à la rue Constance, sur 127 pieds 9 pouces et 10 lignes de profondeur, entre lignes parallèles, borné à gauche par la propriété de veuve Fleming, et à droite par le lot formant l'angle sud des rues Constance et Saulet. Avec toutes les bâtisses et améliorations qui existent dessus, les droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et qui en dépendent.

Conditions comptant. JOHN L. LEWIS,

13mai—3en30 Shérif de la paroisse d'Orléans.

Succession de feu Thomas Barrett, décédé.

DEUXIÈME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle Orléans.—En vertu d'un ordre de vente, daté du 23 avril 1847, et à moi adressé par l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, je procéderai, le jeudi, 27 de mai 1847, à midi, dans la Rotonde de la Bourse de Cité, rue St-Louis, entre celles de Chartres et Royale, pour le compte de ladite succession, à l'adjudication de Banc No 6 dans l'allée à gauche, église de St-Patrick.

Conditions—Comptant.

JOHN L. LEWIS,

26 avril—3en30j Shérif de la paroisse d'Orléans

Succession de feu François Latour, décédé.

TROISIÈME COUR DE DISTRICT de la Nlle-Orléans—No 398 En vertu d'un ordre de vente daté du 24 mai 1847 et à moi adressé par l'honorable Troisième Cour de District de la Nlle Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le lundi 28 de juin 1847, à midi, dans la Rotonde de la Bourse de Cité, rue St-Louis, entre celles de Chartres et Royale, pour le compte de la dite succession, à l'adjudication de la propriété foncière et de l'esclave ci-après, savoir:

1o—Un lot de terre en situé au nouveau faubourg Marigny, formant encoignure aux rues Annette et St-Avid, et ayant au pied français, 30 pieds de face à la dite rue Annette, sur 90 pieds de profondeur et face à la rue St-Avid.

2o—Un lot de terre aussi au, situé au dit faubourg et contigu au lot précédemment décrit, et ayant également au pied français, 30 pieds de face à la dite rue Annette, sur 90 pieds de profondeur.

3o—Un jeune nègre, nommé Henry.

Conditions —Pour la propriété foncière: un tiers comptant et la balance à un crédit de 6, 12, 18 et 24 mois, et pour l'esclave, moitié comptant et la balance à un crédit de 6 mois, le tout en billets endossés à la satisfaction de la tutrice et garantis par hypothèque sur la propriété vendue, avec la clause pénale de huit pour cent d'intérêt par an en cas de non-paiement à échéance des dits billets ou d'aucun d'eux.

Les actes de vente seront passés pardevant A. Chiapella, notaire public, aux frais des acquéreurs.

JOHN L. LEWIS,

26 mai—3fen30j Shérif de la paroisse d'Orléans

LES soussignés venant de recevoir par le navire Silas Holmes, de New-York, un assortiment de cuisines en fonte, de Bebee, tant pour bois que pour charbon, invitent le public à venir les examiner.

Ces cuisines ont l'immense avantage, outre celui d'une prompte cuisson, avec très peu de matière celui de chauffer autant d'eau que l'on peut en nécessiter pour la cuisine, bains, etc. ayant une bouilloire en cuivre contenant 30 ou 40 gallons qui est placée de manière à recevoir l'eau des Water-works et la chauffer à mesure qu'on en retire.

Les personnes tenant maison, sont invitées à venir en examiner une, toute montée en leur magasin, et se convaincre de la supériorité de ces cuisines sur tout ce qui a été introduit de ce genre dans ce pays, tant en fait d'économie que de commodité.

S MASPEREAU & Co,

18 jan—1F Rue Condé, No 22

EN débarquement du navire James Perkins, de Bordeaux

5 demi pipes Eau-de-vie, 4me preuve, J. J. Dupuy,

5 quarts do do 4me do do

400 caisses St Julien, avec capsules et étiquettes,

A vendre par EUG. ROCHEREAU & Co,

23av 17 et 19, rue St Louis.

A VENDRE—En débarquement du navire Persian, de Marseille

100 barriques vin, Anneldy fils; 100 do Bethfort.

50 caisses savon, du poids de 25 à 40 livres.

100 paniers huile en demi bouteilles,

500 do do 24 onces, Plagniol.

100 caisses olives verdales.

D LANATA,

10 av 9 & 10, rue Jefferson

VIN blanc—60 barils vin blanc Sauterne, qualité supérieure, en magasin, et à vendre par CH. DUFOUR, 11, Conti

6av

TABAC HAVANE—270 balles Vuelta de Abajo, pour capes et tripes, à vendre par L. CANTIN, 42, Gravier.

2mav

ESSENCE—300 livres essence de citron et orange, à vendre par BERTRAND & SIBOS,

14 av coin Royale et Bienville

SUCRE de la Havane.—150 caisses en débarquement du brick Helen, à vendre par J. & J. TARDOS, 15, Conti.

3mai

COGNAC—10 demi pip. Maglory, fine champagne, 10 quarts do do

En débarquement du Robert Parker, à vendre par J. & J. TARDOS, 15, Conti

5mai

VINS pour Familles—20 barriques en débarquement du Robert Parker, à vendre par J. & J. TARDOS 15 Conti.

5mai

COGNAC 15 demi pip. Maglory, fine champagne, 20 quarts do do do

30 quarts vieux cognac supérieur, 1835,

200 barils vin blanc, supérieur,

120 barriques vin rouge, divers crus et très vieux,

100 caisses vin Haut Talence.

10 do prunes en jarres à vendre par J. & J. TARDOS, 15, Conti

5mai

10 CAISSES COTON blanc convenable pour le marché mexicain à vendre par J. & J. TARDOS 15, Conti.

5mai

1000 livres Saucissons du pays, imitation de Lyon, à vendre par J. & J. TARDOS, 15, Conti

5mai

CUIRS VERNIS—De la manufacture de Nys & Co., de Paris, en magasin et à vendre par J M CABALLERO,

16av 32, Vieille Levée

Magasin à louer, du 1er novembre prochain.—Le magasin formant l'encoignure des rue de la Commune et des Magasins, maintenant occupé par MM. Hyde & Goodrich. S'adresser à NORTH & BRO.

9av coin Magasins & Commune

RIZ—100 barriques de la Caroline, à vendre par NORCROSS & FORDICK,

17av 40 Gravier

CAFE HAVANE—290 sacs café fin vert, en débarquement des bricks Tita et T. Street, à vendre par RAYMOND CAHUZAC,

4 mai. 34, V. Levée.

A vendre à des prix modérés les articles suivants et convenables pour le marché mexicain,

500 galons cerise, 60 caisses absinthe

40 caisses kirsch.

50 do curaçao grand et petit modèle

50 do marasquino; 30 do Dantzick.

20 do eau verte.

100 paniers anisette, superfine et fine,

500 gal. anisette, superfine, fine et ordinaire.

R PETITPIEN.

21 av 46, Quartier, entre Condé et Vieille-Levée

O. TALAMON,

Rue de Chartres No 44.

OFFRE à vendre au débarquement des navires Narragansett et Valdron, du Havre,

2 caisses chemises de couleur,

6 balles cotonnade bleue unie,

2 caisses mouchoirs madras ordinaires,

1 caisse bourres en soie,

1 caisse houpes de cygne. 9mars

SUCRE—94 caisses blanc, jaune et brun, de la Havane, en débarquement du brick Adams Gray, à vendre par L. CANTIN,

9av 42, Gravier.

A VENDRE par le soussigné, un lot de belle peaux d'Ours, de Buffalo, et quelques peaux de cygne.

VICT. MAIGNAN,

25 mai No. 87, rue St Louis.

A VENDRE à l'entrepôt du magasin de la douane, les articles suivants:

200 barriques vin rouge, qualité supérieure, marque Marseille,

40 barriques vin claret de San Vicente,

30 balles, 15,000 chaque, bouchons pointus, veloutés, extra fins,

30 balles, 15,000 chaque, bouchons pointus fins,

50 balles, 15,000 chaque, bouchons droits extra fins,

4 balles cire blanche, belle qualité,

4 barils amandes amères, fraîches,

P. CUSACHS,

25 mai Encoig. Condé et St-Philippe.

SUCRE Havane—20 caisses sucre blanc de la Havane, à vendre par P. CUSACHS,

25 mai Encoig. Condé et St-Philippe.

MIEL blanc—10 barils miel blanc de la Havane, à vendre par P. CUSACHS,

25 mai. Encoig. Condé et St-Philippe.

INDIGO GUATEMALA—10 surons indigo Guatemala, à vendre par P. CUSACHS,

25 mai Encoig. Condé et St-Philippe.

250 BARRIQUES vin St-Julien et Montferrand à vendre par DUBUCH F,

25 mai 77 rue St-Louis

60 BARILS vin blanc, à vendre par DUBUCH F,

25 mai 77 rue St-Louis

500 DAMEJEANNES du Havre, à vendre par DUBUCH F, 77 rue St-Louis

25 mai

200 CAISSES vin blanc et rouge, vieux, supérieur, à vendre par DUBUCH F,

25 mai 77 rue St-Louis

100 CAISSES vins rouge et blanc, en demi bouteilles, à vendre par DUBUCH F, 77 rue St-Louis

25 mai

100 CAISSES eau de fleur d'oranger, à vendre par DUBUCH F,

25 mai 77 rue St-Louis

50 DEMI BARRIQUES vin rouge St-Julien, à vendre par DUBUCH F,

25 mai 77 rue St-Louis

SUCRE DE LA HAVANE—100 caisses, blanc, en débarquement du brick Adams, à vendre par L. CANTIN, 42, Gravier.

25 mai

FARINE DE MAIS—300 barils, H. Billing très supérieure, en débarquement et à vendre par JOHN O. WOODRUFF & Co,

25 mai 60, Camp.

BOIS D'ARC—Un lot bois d'Arc, en débarquement, à vendre par DARAN, QUEYROUZE & Co,

25 mai 11 & 15, St-Louis

DRAYS, ROUES, &c.—12 paires roues de char prêtes avec axes; 10 drays à un cheval, une charrette à un cheval; 4 do à deux chevaux; 2 wagons à quatre chevaux; le tout venant de la manufacture de Wilson, Childs & Co, de Philadelphie, et actuellement en débarquement du navire Alleghany, à vendre par

EMERSON, TOURNE & Co,

198, rue Tchoupitoulas.

INSTITUTION, rue Royale, No 241.

D'APRÈS nombreuses sollicitations M. Malvoel [illegible] qui connaît l'habileté et le savoir, s'est enfin décidé à fonder un établissement en cette [illegible] Les cours commenceront à neuf heures du matin et [illegible] [illegible] Prix—$4, 6, 8 et [illegible] mois d'avance. [illegible]

TABAC A [illegible]

VENTES DE CE JOUR.

[illegible] & NYER, [illegible] Encanteur.

GRANDE [illegible]!

CE soir, jeudi, 27 mai, à 5 heures, il sera vendu sur la Levée, vis-à-vis la rue Poydras, sous l'inspection des gardiens du port, pour compte de qui il appartiendra—

75 barils [illegible], submergés à bord la barque Phoenix. 27 mai

Vente par catalogue de marchandises sèches.

PAR F. H. PETITPAIN,

No. 8, rue de Canal.

JEUDI, vingt-sept mai, il sera vendu à dix heures, à son magasin d'encan:

100 colis et lots de marchandises sèches de saison, consistant en partie de toiles, toile à drape, jaconats imprimés, percales, long cloths anglais, mouchoirs batiste, serviettes fil, duvre, gingas, coutil, toile grise, fil en bobines, cotonnades, mousseline soie, cravates fantaisie, bria fil, etc. etc.

Conditions à la vente.

Les catalogues seront prêts et les marchandises pourront être examinées de bonne heure le jour de la vente. 26 mai—3

PAR ABAT & DOMINGON.

IL sera vendu, le jeudi, 27 mai 1847, à midi, à la Bourse de Cité, rue St-Louis, sans aucune réserve,

Une portion de terre avantageusement située à Versailles, touchant à la propriété Bienvenu, ou à celle de M. Jouin, ayant environ 400 pieds de face au chemin public, sur environ 600 à 1000 pieds de profondeur, composée de 5 îlets ou portions d'îlets avec droit à la batture, désignés d'après le plan de Versailles, par les Nos. 1, 2, 3, 6, 7 et 8.

Deux autres portions d'îlets, situées au même lieu, désignés au dit plan, par les Nos. 323 et 336.

Les dits terrains seront vendus d'après les plans exposés à la Bourse.

Conditions—1/3 comptant, la balance à 6, 12, 18, 24, 30 et 36 mois de crédit, en billets sans endosseurs portant 8 pour cent d'intérêt du jour de la vente, jusqu'à parfait paiement, avec hypothèque spéciale.

17 mai.

PROPRIETES IMMOBILIERES.

PAR BEARD, CALHOUN & Co.

JOHN CALHOUN, Encanteur.

Succession de James H. Laverich.

JEUDI, 27 mai 1847 et les jours suivants, à midi chaque jour, il sera vendu à l'Arcade de Banks, rue des Magasins, en vertu d'ordre rendu par l'honorable juge de la Cour des Preuves, dans et pour la Paroisse d'Orléans, en date du 23 avril 1845, et par l'honorable juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 15 avril 1847, les propriétés immobilières, ci-après décrites, savoir:

1o Un terrain sur le cercle Tivoli, entre les rues Nayades et Delord, désigné sous le No 1 sur un plan dressé par H. Moellhausen, en date du 25 mars 1846, et déposé sous le No 20 en l'étude de G. R. Stringer notaire, le dit terrain mesurant 27 pieds 4 pouces 2 lignes de face à la rue Nayades, 75 pieds 1 pouce 5 lignes de profondeur et face à la rue Delord, environ 101 pieds 6 pouces sur la ligne qui le sépare du No 2, et environ sur la ligne du fonds jusqu'à mesurer 48 pieds 7 pouces 5 lignes.

2o Cinq terrains dans l'îlet borné par les rues Nayades, Apollon, Erato et Thalie. Le No 5 mesure 28 pieds de face à la rue des Nayades, sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles; le No 12 mesure 29 pieds de face à la rue Erato, sur 120 pieds 10 pouces 4 lignes de profondeur; le No 13 mesure 28 pieds 8 pouces de face à la rue Erato, sur 128 pieds 10 pouces 4 lignes de profondeur; les Nos 17 et 18 mesurant chacun 28 pieds de face à la rue Apollon, sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

3o Trois terrains dans l'îlet borné par les rues Nayades, Prytanée, Melpomène et Thalie le No 4 mesure 25 pieds 7 pouces de face à la rue des Nayades, sur 120 pieds de profondeur; les Nos 22 et 23 mesurant chacun 23 pieds 7 pouces de face à la rue Prytanée, sur 120 pieds de profondeur, le tout entre lignes parallèles.

4o Un terrain, dans l'îlet borné par les rues Nayades, Prytanée, Melpomène et Terpsychore, sous le No 2, mesurant 32 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue des Nayades, sur 110 pieds de profondeur. Ce terrain vient d'être remblayé.

5o Trois terrains, dans l'îlet borné par les rues Apollon, Bacchus, Felicité et St André. Le No 3 mesure 27 pieds 10 pouces de face à la rue Apollon, sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le No 13 mesure 30 pieds de face à la rue Apollon, sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le No 14 forme encoignure et mesure 29 pieds 4 pouces 3 lignes de face à la rue Apollon, sur 120 pieds 2 pouces de profondeur et face à la rue St André, et environ 23 pieds 1 pouce 3 lignes sur la ligne du fonds.

6o Cinq terrains, dans le faubourg Lavaudais, ville de Lafayette, dans l'îlet No 69, borné par les rues des Magasins, Washington, Sixième et Chênes Verts. Les Nos 24, 25, 26 et 27 mesurent chacun 31 pieds 7 pouces 4 lignes de face à la rue Sixième, sur 120 pieds 9 pouces de profondeur entre lignes parallèles, le terrain No 27 formant l'encoignure des rues Sixième et Chênes Verts. Le No 29 mesure 30 pieds de face à la rue des Chênes Verts, sur 126 pieds 6 pouces de profondeur entre lignes parallèles, et touche aux terrains Nos 24, 25, 26 et 27.

7o Vingt terrains, au faubourg Lavaudais, ville de Lafayette, dans l'îlet No 103, borné par les rues Troisième, Quatrième, St Denis et St Patrick. Les terrains Nos 1 à 6, inclusivement, mesurent chacun 31 pieds 3 pouces de face à la rue St Denis, sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles; le No 1 formant l'encoignure des rues Troisième et St-Denis, et le No 6, celle des rues Quatrième et St-Denis; les Nos 9 à 14 inclusivement, mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Troisième, sur 125 pieds de profondeur entre lignes parallèles, le No 14 formant l'encoignure des rues Troisième et St Patrick, les Nos 15 à 20, inclusivement, mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Quatrième, sur 125 pieds de profondeur entre lignes parallèles; le No 15 formant l'encoignure des rues Quatrième et St Patrick.

Le terrain No 1, décrit au 1o, les terrains Nos 12, 17 et 18, décrits au 2o, et les terrains Nos 22 et 23, décrits au 3o, sont vendus à la folle enchère de Benjamin Rodrigues. Le terrain No 13, décrit au 2o, est vendu à la folle enchère de Hiram B. Holt, le terrain No 3, décrit au 5o, est vendu à la folle enchère de James Turner, et les terrains Nos 13 et 14 décrits au 5o, sont vendus à la folle enchère de William Dinn, lesquels n'ont pas rempli les conditions de l'adjudication première.

Et aussi, pour compte de la succession de James H. Laverich, et d'autres

8o Quatre terrains, sur la batture du faubourg Lavaudais, ville de Lafayette, dans l'îlet borné par les rues Washington, Sixième, et Levée, et le fleuve Mississippi. Le No 1, mesure 23 pieds 3 pouces 6 lignes de face au chemin public, ou débarcadère, 79 pieds 11 pouces 4 lignes sur la ligne qui le sépare du No 2, 23 pieds 2 pouces 3 1/2 lignes sur la ligne du fonds et du No 4, et 80 pieds 5 pouces 2 lignes sur la limite inférieure. Le No 2, mesure 23 pieds 3 pouces 7 lignes de face au Chemin Public ou débarcadère, 79 pieds 11 pouces 4 lignes sur la ligne qui le sépare du No 1, 79 pieds 5 pouces 5 lignes sur la limite supérieure, et 23 pieds 2 pouces 4 lignes sur la ligne du fonds et du No 3, subrogeant l'acheteur à tous les droits de façade desdits terrains Nos 1 et 2 au fleuve Mississipi, et à tous les droits de batture appartenant auxdits terrains en tant qu'ils dérivent du titre du vendeur, mais sans garantie pour lesdits droits, au-delà des lignes ci-dessus définies. Le No 3 mesure 23 pieds 1 pouce 1 ligne de face à la rue de la Levée, 79 pieds 11 pouces 4 lignes sur la ligne du No 4, 23 pieds 2 pouces sur la ligne du fonds et du No 2, et 79 pieds 5 pouces 6 lignes sur la limite supérieure. Le No 4 mesure 23 pieds 1 pouce 1 ligne de face à la rue de la Levée, 79 pieds 11 pouces 5 lignes sur la ligne du No 3, 23 pieds 2 pouces 3 1/2 lignes sur la ligne du fonds et du No 1, et 80 pieds 5 pouces 2 lignes sur la limite inférieure.

9o Un terrain, au faubourg Lavaudais, ville de Lafayette, dans l'îlet No 11, borné par les rues Rousseau, Fulton, Troisième et Quatrième, désigné sous le No 1, formant encoignure, mesurant 32 pieds de face à la rue Rousseau, sur 115 pieds 10 pouces de profondeur et face à la rue Quatrième, vendu à la folle enchère de E. Bettner, qui n'a pas rempli les conditions de la première adjudication.

10o Un terrain au faubourg Lavaudais, ville de Lafayette, dans l'îlet No 71, borné par les rues du Camp, des Magasins, Première et Deuxième, sous le No 14, mesurant 31 pieds 7 pouces 4 lignes de face à la rue du Camp, sur 126 pieds 3 pouces de profondeur entre lignes parallèles, vendu à la folle enchère de K. Eagan, qui n'a pas rempli les conditions de l'adjudication première.

11o Dix terrains sur la batture du faubourg Lavaudais, ville de Lafayette, dans l'îlet borné par les rues Deuxième, Troisième, et Levée et le fleuve Mississippi. Le No 6, mesure 25 pieds 7 pouces 6 lignes de face à la rue de la Levée, 25 pieds 5 pouces 3 lignes, sur la ligne du fond et du No 15; 80 pieds 6 pouces 4 lignes de profondeur, sur la ligne du No 5, et 81 pieds 7 pouces 4 lignes, sur la ligne du No 7. Le No 9 mesure 25 pieds 7 pouces 6 lignes de face à la rue de la Levée, 25 pieds 5 pouces 3 lignes sur la ligne du fonds et du No 12, 82 pieds 10 pouces 2 lignes de profondeur sur la ligne du No 8, et 84 pieds 11 pouces sur la ligne du No 10. Le No 10, forme encoignure et mesure 25 pieds 7 pouces 5 lignes de face à la rue de la Levée, sur 86 pieds aux lignes de profondeur et face à la rue Troisième; 25 pieds 5 pouces 3 lignes sur la ligne du fond et du No 11, et 84 pieds 11 pouces 4 lignes de profondeur sur la ligne du No 9. Le No 11, forme encoignure et mesure 25 pieds 3 pouces 2 lignes de face au chemin public ou débarcadère, 25 pieds 5 pouces 3 lignes sur la ligne du fond et du No 10, 80 pieds 6 lignes de profondeur et face à la rue Troisième, et 84 pieds 11 pouces 4 lignes sur la ligne du No 12. Le No 12 mesure 25 pieds 3 pouces de face au chemin public ou débarcadère, 25 pieds 5 pouces 3 lignes sur la ligne du fond et du No 9, 84 pieds 11 pouces 4 lignes de profondeur sur la ligne du No 11, et 83 pieds 10 pouces 2 lignes sur la ligne du No 13. Le No 15, mesure 25 pieds 3 pouces de face au chemin public ou débarcadère, 25 pieds 3 pouces 3 lignes sur la ligne du fond et du No 6; 81 pieds 7 pouces 6 lignes de profondeur sur la ligne du No 14, et 80 pieds 6 pouces 4 lignes sur la ligne du No 16. Le No 16, mesure 25 pieds 3 pouces de face au chemin public ou débarcadère, 25 pieds 5 pouces 3 lignes sur la ligne du fond, et du No 5, 80 pieds 6 pouces 4 lignes de profondeur sur la ligne du No 15 et 79 pieds 5 pouces 2 lignes sur la ligne du No 17. Le No 18 mesure 25 pieds 3 pouces de face au chemin public ou débarcadère, 25 pieds 5 pouces 3 lignes sur la ligne du fond et du No 3, 78 pieds 4 pouces de profondeur sur la ligne du No 17, et 77 pieds 3 pouces 6 lignes sur la ligne du No 19. Le No 19 mesure 25 pieds 3 pouces de face au chemin public ou débarcadère, 25 pieds 5 pouces 3 lignes sur la ligne du fond et du No 2, 77 pieds 2 pouces 6 lignes de profondeur sur la ligne du No 18, et 76 pieds 1 pouce 3 lignes sur la ligne du No 20. Le No 20 forme encoignure et mesure 25 pieds 3 pouces 1 ligne de face au chemin public ou débarcadère, 75 pieds de profondeur et face à la rue Deuxième, 25 pieds 5 pouces 3 lignes sur la ligne du fond et du No 1, et 76 pieds 1 pouce 3 lignes de profondeur sur la ligne du No 19. Subrogeant les acheteurs à tous les droits de façade des dits terrains, Nos 11, 12, 15, 16, 18, 19 et 20 au fleuve Mississippi et à tous les droits de batture appartenant aux dits terrains, en tant qu'ils dérivent des titres des vendeurs, mais sans garantie pour les dits droits, au-delà des lignes ci-dessus définies. Les terrains No 10 et 11 sont vendus à la folle enchère de S Hendrickson, et les terrains No 19 et 20, à la folle enchère de V Dejoux, fondé de pouvoirs de Mlle A Brown, lesquels n'ont pas rempli les conditions de l'adjudication première.

Conditions—Un cinquième comptant, la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit, en billets garantis par hypothèque spéciale et endossés à satisfaction avec un l'exige. En cas de non paiement à l'échéance, les dits billets porteront intérêt à raison de 8 pour 100 l'an jusqu'à parfait paiement. Les billets seront divisés en coupons à la convenance des vendeurs, et les acheteurs sont requis de déposer entre les mains du notaire l'argent comptant et les billets, et en passer la vente dans les dix jours qui suivront l'adjudication, faute de quoi la propriété sera revendue pour leur compte, sans autre avis préalable.

Actes de vente pardevant G. R. Stringer, notaire, aux frais des acquéreurs.

Pour plus amples informations, plans et lithographies, s'adresser à l'encanteur.

Aussi: 36 actions de la Banque de l'Union de la Louisiane. Conditions:—Comptant.

23 avril—18, 26 et 27mai

Bureau de Placement

POUR LES PERSONNES DES DEUX SEXES.,

LE soussigné a l'honneur d'annoncer à ses amis et au public en général, qu'il a transféré son bureau, rue Ste Anne, encoignure Condé, à côté du Cosmopolite Exchange. Il espère par ses soins et son exactitude mériter la confiance du public.

Les personnes qui auront des travaux de quelle nature que ce soit à faire exécuter, tels que,—réparations et nettoyages de maisons, confections de toute espèce d'effets, d'habillemens, lingerie, broderie, &c., peuvent s'adresser au bureau où leurs demandes seront remplies avec célérité, soins et au plus bas prix possibles, toujours en les payant d'avance.

1mai—1F L. CATOIR.

MME MAUGEY née Désérveaux, sage-femme reçue par la faculté de médecine de Paris et de la Nouvelle Orléans, a l'honneur de prévenir les Dames de sa clientèle, et le public en général, qu'à dater de ce jour, fer mai, sa maison d'accouchement est actuellement rue Royale, No 149, entre Toulouse et St Louis. Des chambres convenables y sont disposées afin de recevoir des Dames pensionnaires et qui désireraient au besoin y faire leurs couches. Mme Maugey saigne, vaccine, et donne ses soins à toutes les maladies des dames et enfants.

[illegible]

SOCIÉTÉ—Les soussignés ont formé ce jour une société de commerce sous la raison de HENRY [illegible] pour l'exploitation de tous genres d'affaires de commission.

[illegible] & TEYSSONNIER.

[illegible]

VENTES A L'ENCAN.

Vente de Meubles, pour cause de départ.

PAR BEARD, CALHOUN & CO.

MERCREDI, 2 juin, à 10 heures et demie, il sera vendu sur les lieux, au No. 28, à l'encoignure des rues [illegible] et Bourbon, les meubles d'une maison [illegible] composée en partie de Chaises, Fauteuils, Sofas, Tables à jouer, de centre et à manger, Armoires, Commodes, Toilettes, Buffets, Pendules, Miroirs, Bains, Lits, Tapis, Couchettes, Matelas, Lavabos, Literie, Batterie de Cuisine, &c., ainsi qu'un grand nombre d'autres articles. Conditions—Comptant.

27 mai

PAR STE. CROIX GUINAULT.

Succession de Charles Labédoyère Huchet Kernion

EN vertu d'un ordre de l'honorable Seconde Cour de District de la Nouvelle Orléans, en date du 25 mai 1847, il sera vendu, le lundi 14 juin 1847, à midi précis, à la Bourse de la Cité, rue St-Louis, pour le compte de la susdite succession, les esclaves suivants, savoir:

ELIJAH, nègre âgé d'environ 40 ans, bûcheur, nègre de champ, s'étant absenté.

GEORGE, nègre âgé d'environ 37 ans, bon vendeur, bûcheur, charretier, nègre de champ.

CHARLES, nègre âgé d'environ 43 ans, bon bûcheur et nègre de champ.

DICK, nègre âgé d'environ 30 ans (estropié), bon vendeur et charretier, nègre de champ.

PETER ISAAC, nègre âgé d'environ 35 ans, nègre de champ.

JOHN BULL, nègre âgé d'environ 34 ans, nègre de champ.

ISAAC, nègre âgé d'environ 70 ans, ayant une hernie, nègre de champ.

BUREL, nègre âgé d'environ 53 ans, bon laboureur, charretier, nègre de champ.

LUCY, griffonne âgée d'environ 29 ans, sujette aux crises, négresse de champ avec son enfant

TOUSSAINT, négrillon de 10 mois.

SALLY, négresse de 20 ans, domestique de maison, avec ses trois enfants

JUSTINE, griffonne de 4 ans.

FRONTIN, négrillon de 2 ans.

MANETTE, négrite de 6 mois.

PATSY, négresse de 19 ans, domestique de maison, avec son enfant

FIGARO, négrillon d'un an.

CLOE, négresse de 20 ans, domestique de maison.

ANTHONY, nègre de 20 ans, domestique de maison.

Tous ces esclaves sont pleinement garantis des vices et maladies prévus par la loi.

TERMES ET CONDITIONS Un quart comptant et la balance à 6 et 12 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction, portant hypothèque jusqu'à parfait paiement. En cas de non-paiement des billets à échéance ils porteront huit pour cent d'intérêt jusqu'à parfait paiement. Les actes de vente se passeront pardevant Lucien Hermann, notaire public. 27 mai

PAR S. GUINAULT, Encanteur

Beaux Terrains à l'Encan.

SAMEDI, 29 mai 1847, à midi, à la Bourse St-Louis, il sera vendu

Trois lots de terre situés dans le faubourg Tremé, désignés par les nos. 21, 22, et 24 de l'îlet no. 45, borné par la promenade Carondelet et les rues Derbigny, St Louis et Claiborne.

Les lots 21 et 22 mesurant chacun 25 pieds 1 pouce 2 lignes, face à la rue Derbigny sur 127 pieds 10 pouces et 6 lignes de profondeur.

Le lot no. 24 mesurant 25 pieds de face à la rue St-Louis, sur 110 pieds de profondeur.

Un lot de terre situé dans le faubourg Washington, désigné par le no. 22, de l'îlet no. 11, mesurant 25 pieds 2 pouces face à la rue des Bons Enfants, sur 169 pieds de profondeur, entre les rues St. Ferdinand et Port.

Quatre lots de terre situés dans le même faubourg, désignés par les nos. 23, 24, 25 et 26 de l'îlet no. 10, borné par les rues Girod et St-Jean Baptiste, St Ferdinand et Port, chacun de ces lots, mesurant 25 pieds 5 pouces face à la rue St Ferdinand sur 106 pieds 6 pouces de profondeur, le lot no. 26, formant l'encoignure de la rue Girod.

Le tout d'après les plans qui seront exposés à la Bourse quelques jours avant la vente.

Conditions—1/3 comptant et la balance à 6 mois de crédit, en billets sans endosseurs assurés par hypothèque. 26 mai

Grande Vente, sans réserve, de Livres de choix par catalogue.

PAR N. VIGNIE.

No 84, rue de Chartres.

IL sera vendu samedi 29 mai 1847, à 4 heures de l'après-midi, à sa salle d'encan, pour cause de départ, une BIBLIOTHÈQUE de plus de 2,500 volumes, comprenant tous les classiques, bon nombre d'ouvrages scientifiques, et une jolie collection d'œuvres des romanciers modernes. De plus, les Tableaux Historiques de la Révolution Française, collection complète en trois gros volumes, avec gravures fines et portraits, d'après David. Cet exemplaire est le seul maintenant en vente.

—Aussi—

Une Bibliothèque de Médecine, contenant au delà de 300 volumes, ou traités de médecine par les médecins les plus en renom. Ces livres sont presque neufs, ayant très peu servi, les reliures sont en partie riches et les éditions sont presque toutes de Paris. Des catalogues seront distribués au moment de la vente. 26 mai

Cigares de la Havane de choix, pour clore une facture.

PAR BEARD, CALHOUN & Co.

IL sera vendu à l'encan, lundi, 31 mai courant, à midi, au No. 110 rue Poydras, sans réserve

50,000 cigares de la Havane marque de choix se composant de impériales, regalias, cazones, panetelas, et milliers des marques les plus célèbres. On pourra visiter les cigares avant le jour de la vente.

Conditions—comptant.

Des catalogues seront donnés quatre jours avant la vente. 22 mai

Vente de l'hôtel d'Orléans.

PAR P E TRICOU.

IL sera vendu samedi, le vingt-neuf mai 1847, à midi, à la Bourse St Louis.

Cette belle propriété située rue de Chartres, entre St-Louis et Toulouse, bien connue sous le nom d'Hôtel d'Orléans. Cette propriété est de forme irrégulière et mesure 98 pieds 2 pouces de face à la rue de Chartres, 127 pieds 10 pouces de profondeur du côté de la rue St Louis et 106 pieds sur pouces sur ligne du côté de la rue Toulouse. Le tout d'après un plan qui sera exhibé le jour de la vente.

La dite propriété est louée à raison de trois mille cent quarante piastres par an. Les magasins sont loués à bail jusqu'en novembre 1848, et l'hôtel est aussi loué à bail jusqu'au mois d'octobre 1847.

Ensemble avec cinq cent cinquante actions de la Banque des Citoyens.

Conditions L'acquéreur assumera le paiement de la somme de 22,000 piastres dues à la Banque sur les dites actions, payables d'après la charte de la dite Banque, comme il suit 556 piastres en juillet de chaque année et aux et demi pour cent d'intérêt sur du somme due.

Pour la balance, un tiers comptant, le reste à un et deux ans, en billets endossés et portant hypothèque.

Acte de vente pardevant A. Chiapella, notaire public. 13 mai—

PAR S. GUINAULT.

VENTE SANS RESERVE DE TERRAINS SUR LA RUE DES BONS ENFANS.

IL sera vendu, samedi, 29 mai 1847, à midi à la Bourse de la Cité, rue St Louis.

17 lots de terre, situés au faubourg Washington, District Bosseau, six desquels font face à la rue des Bons Enfans et les autres aux rues Pelicans, Clouet, Louisa et Morales. Une partie de ces terrains se trouve dans l'îlet avant celui de la Municipalité No 3, et les autres dans ce même îlet, le tout d'après un plan qui sera déposé à la Bourse quelques jours avant la vente.

Conditions—pour une partie de ces terrains 1/3 comptant, et la balance à 6 mois de crédit, en billets portant hypothèque sans endossement. 25 mai

BELLE ET JOLIE PROPRIÉTÉ SUR LE CHEMIN DU BAYOU.

PAR BEARD, CALHOUN & CO.

IL sera vendu à l'encan, mardi, le 1er juin, à midi, à l'Arcade de Banks, sans réserve.

Toute cette portion de terre, située sur le chemin du Bayou, et connue autrefois sous le nom de propriété Bureau mesurant 143 pieds 11 pouces 3/4, sur une profondeur de 275 pieds 2 pouces 2 lignes entre lignes parallèles, ensemble avec une grande maison principale, bâtie, chambres, dépendances, et tout ce qui est nécessaire à un grand établissement. Les jardins sont tracés avec beaucoup de goût, et sont garnis des meilleurs arbres fruitiers. Bestiaux et partiels personnes qui désirent acheter sont priées de visiter cette propriété qui est seulement à vingt minutes distance de la rue du Canal.

Conditions—L'acheteur assumera le paiement de $3,000 due à la Banque Consolidée et payable conformément à sa charte $2500 comptant, et la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit, en billets portant hypothèque jusqu'à parfait paiement. Lesdits se doivent être assurées pour la somme de $6,500, et la police transférée au vendeur, jusqu'à paiement final des dits billets. Acte de vente pardevant A. Ducatel notaire public, aux frais de l'acquéreur.

Le plan de la propriété est maintenant exposé au bureau des encanteurs. 25 mai

C. de Lizz, vs. Alexandre Legendre, alias Alexandre de Letty Breuil.	}	Dans la 4me Cour de District de la Nouvelle-Orléans.

$100 DE RECOMPENSE seront données pour l'arrestation et l'incarcération du défendeur Alexandre Legendre, alias Alexandre vicomte de Letty Breuil, arrêté le 5 mars dernier sur un ordre lancé dans l'affaire ci-dessus.

Ledit Alexandre Legendre s'est évadé de la prison de paroisse dans la nuit du 27 courant, en coupant les barreaux de sa fenêtre et se laissant glisser dans la rue Tremé. Au moment de fermer sa chambre, le gardien l'avait visitée et avait trouvé tout en parfait état. La corde et les scies dont il s'est servi ont du lui être apportées par des personnes qui sont allées le visiter, ou au moyen d'une ficelle. L'évadé est Français de naissance, et arrivé tout récemment dans ce pays, il ne parle que le français. Il est âgé d'environ 35 ans, taille de 5 pieds 7 ou 8 pouces, teint clair, yeux bleus, cheveux roussâtres, coupés très ras; il est robuste, d'une forte carrure et pesant environ 170 livres. Il porte une épaisse moustache qu'il coupera probablement.

Bureau du Shérif, 28 avril 1847.

28av JOHN L. LEWIS, Shérif.

VINS DE BORDEAUX.—230 barriques St-Julien, St-Estèphe et Montferrand,

125 barriques Pauillac Medoc, Château Bernow, Château Neuf, Haut Brion 35 do vieux Merman,

120 barils vin blanc, Saterne et Barsac,

40 do vinaigre blanc, à vendre par DARAN, QUEYROUSE & Co,

24mai 11 et 15, St-Louis

COGNAC.—12 demi pipes Ste-Croix, 4me preuve,

10 demi pipes J. J. Dupuy, do

6 do Fine Champagne Olivier, 1825,

8 quarts do do do

A vendre par DARAN, QUEYROUSE & Co,

24mai 11 et 15, St-Louis

MIEL—4 barils, 1re qualité, pour clore une facture, à vendre par DARAN, QUEYROUSE & Co.

24 mai 11 et 15, rue St-Louis.

LIQUEURS.—125 caisses assorties, Champion & Tourner.

15 caisses eau-de-vie de Dantzick;

35 " marasquino;

50 " curaçao en pintes et quarts;

50 paniers guignolet d'Angers;

72 caisses eau verte;

25 caisses liqueurs en pauhane chinoise. A vendre par DARAN, QUEYROUSE & Co,

24 mai 11 et 15, rue St-Louis

BLUE LICK (eau minérale) en barils et très fraîche, à vendre par H. BONNABEL, Droguiste,

24 mai 27, rue Tchoupitoulas

FOIN—70 balles foin du Nord, à vendre par J W STANTON,

24 mai coin Magasins et Lafayette

CAFE RIO—1,000 sacs café fin, des Montagnes vertes, à vendre par J. W. STANTON & Co.

24 mai Encoig. Magasins et Lafayette.

CAFE—Havane et Java, à vendre par J. W. STANTON & Co,

24 mai Encoig. Magasins et Lafayette

SACS EN PITES—[illegible] de Campêche, à vendre par J. W. STANTON & CO.

24 mai Encoig. Magasins et Lafayette.

HUILE ET BLANC DE BALEINE—3000 gallons huile blanchie et naturelle, pour l'hyver; 200 caisses blanc de baleine assortis, de New-Bedford à vendre par J. W. STANTON & Co,

24 mai Encoig. Magasins et Lafayette

A VENDRE—En débarquement du Mozart:

[illegible] paniers de 12 bouteilles huile d'olive,

[illegible] do do 12 do do,

35 barils vin de Malaga, imitation,

25 do vin blanc,

[illegible] caisses vin rouge Bordeaux, supérieur,

[illegible]

[illegible] MARTIAL PEYRET & Co,

[illegible] 97, rue St-Louis.

[illegible]

Paquebot de la Côte et de Lafourche—Le bateau à vapeur neuf ELISKA, capt. J. B. Landry, fera régulièrement, comme par le passé, les voyages entre la Nouvelle Orléans la côte et Bayou Lafourche, partant de Nlle-Orléans tous les Jeudis matin à 8 heures, et à son retour de Thibodeaux tous les samedis à 10 heures du matin et partant de Donaldsonville tous les dimanches à sept heures du matin. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à BRAUD & LANDRY.

6av

Arrangement d'Été.

Le bateau à vapeur BELLE CREOLE, capt. John M. Smith, sous la côte, Donaldsonville, Plaquemine, Bâton Rouge, Port Hudson, Waterloo et Bayou Sara, fera deux voyages par semaine, partant de la Nouvelle-Orléans tous les Dimanches et tous les Mercredis à 8 heures A. M. et du Bayou Sara tous les Lundis et Vendredis à la même heure.

N. B. La BELLE CREOLE, tous les Vendredis ira jusqu'à Tunica et Williamsport.

Pour fret ou passage, s'adresser à P. A. CHAMPOMIER,

Agent, 408, rue de la Vieille Levée, près Conti

12 mars

POUR LA BALIZE. Gottlieb, Spion et tous les points intermédiaires—Le vapeur neuf COURRIER, cap. St Martin, partira de la Nouvelle Orléans pour la Balize, tous les samedis matin à 9 heures précises, et de la Balize pour la Nouvelle-Orléans, tous les lundis matin à 9 heures, arrivant en ville le mardi soir suivant.

Le COURRIER a été acheté expressément pour ces voyages. MM les habitans peuvent être assurés qu'il naviguera toute l'année.

Pour plus de renseignements, s'adresser à bord ou à A. LAROSE & Co,

7mai 70, Vieille Levée.

POUR MANDEVILLE, MADISONVILLE ET COVINGTON.

Le bateau à vapeur léger et solide PUTNAM, capt Gilbert Guion, partira du bout du Chemin à coulisses au Lac Pontchartrain, tous les mardis et jeudis après l'arrivée des chars de neuf heures et demie du matin, et le samedi après l'arrivée des chars d'une heure P. M.

A son retour, il partira de Covington tous les lundis, mercredi et vendredi 7 heures du matin.

Pour plus amples informations, s'adresser à CH DUFOUR, 11, Conti

21av—

POUR LA HAVANE—Le brick P. SOULE, capitaine Thompson, partira sous peu. Pour balance du fret ou passage, s'adresser à W. H. SIMMONS, 44 Poydras

TROISGROS & LAMPRE,

27 mai 26 Vieille Levée

POUR LA HAVANE.—Le brick un voilier SALVADORA, capt. Black, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour reste de fret ou passage, ayant de beaux aménagements et des chambres fermantes s'adresser à W. H. SIMMONS,

21 mai 44 Poydras

POUR LIVERPOOL.—Le navire LAENE, capitaine Nickies, partira sous peu. Pour fret ou passage s'adresser au capitaine à bord ou à JENKINS & TIGLER,

27mai 95 rue Commune

POUR BORDEAUX.—Le fin marcheur UNDINE, capitaine Maston, ayant la majeure partie de son chargement engagé, partira sous très peu de jours. Pour balance du fret ou pour passage, s'adresser à bord vis-à-vis le marché, Première Municipalité ou à DUBETRA, [illegible] Chartres, Condé

22 mai—6 Encoignure Condé et Canton

POUR BORDEAUX.—Le navire WAKONA, capitaine Fabre, partira sous peu de jours. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à JENKINS & TIGLER,

27 mai 95 rue Commune

POUR NEW-YORK.

[illegible] LIGNE DE L'UNION

Le navire de ligne INDIANA, capitaine J. S. Bennett, ayant la majeure partie de son chargement engagé, partira sans délai pour la susdite port.

Pour la balance du fret ou pour passage, ayant les accommodations très vastes, s'adresser à bord du dit navire, vis-à-vis le faubourg Bouchères, ou à J. W. STANTON,

24 mai encoignure Lafayette et Magasins

POUR NEW-YORK—La barque EXACT, cap. Jacob Johnson, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord vis-à-vis le marché aux légumes ou à JOHN O. WOODRUFF & Co,

20 mai 60, Camp

POUR BOSTON—Le navire H. H. BOODY, capitaine Small, partira incessamment. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à H. GALE,

22mai 94 Commune

POUR LE HAVRE. — Le navire EMPEROR, devant partir sous peu de jours pour le susdit port, prendra encore quelques passagers d'entrepont ayant de très excellentes accommodations. S'adresser à bord, près de No 1, 1re Municipalité, ou à J. FERRET,

21mai 4, Bienville

POUR LE HAVRE.—Le navire JAMES [illegible], capitaine [illegible], partira sous peu. Pour fret, s'adresser à JENKINS & TIGLER,

19av 95, Commune.

POUR MARSEILLE.—Le trois-mâts COLUMBIA, capt. Boucher, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à JENKINS & TIGLER

19av 95 Commune

POUR LE HAVRE.—Le navire VESTA, capitaine Sowbury, partira très prochainement. Pour la balance du fret ou passage, s'adresser à bord vis-à-vis le marché, ou à JENKINS & TIGLER

15 mai 95 Commune

POUR LIVERPOOL.—Le navire GEN. WASHINGTON, capitaine L[illegible], partira sous peu. Pour fret ou passage s'adresser à H GALE, 93 Commune.

11mai

POUR LA HAVANE.—Le brick GILBERT HATFIELD, capt. Hinsley, partira sous peu. Pour fret ou passage s'adresser à bord vis-à-vis la place d'armes, ou à JOHN O. WOODRUFF & co,

7 mai 60, rue du Camp

POUR LE HAVRE.—Le navire TAGLIONI, capitaine Rogers, partira sous peu. Pour fret ou [illegible] en forme pour passage s'adresser à H GALE,

23av 93 Commune

POUR LE HAVRE.—Le beau navire fin voilier MAYFLOWER, capitaine Crabtree partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à L. H. GALE,

23 av 93 rue de la Commune

JOHN McCARTY, MÉCANICIEN,

No. 134, Rue du Camp

VIENT de recevoir un nouvel assortiment de Garnitures françaises de Lions d'Anvers [illegible] ce. Aussi Pompes et assortiments à l'acier, [illegible] Engrenages, &c. [illegible] tuyaux, en plomb et [illegible] toute espèce d'ouvrage [illegible] pour navires. [illegible] exécutés et les prix modérés

CONDUIT aux épaves de la première Municipalité, rue Dumaine, entre Derbigny et Rampart.

UN CHEVAL gris, sans aucune autre marque ni étampe apparente.

Un CHEVAL isabelle à crins noirs, sans aucune autre marque ni étampe apparente.

Si d'ici au 5 juin, les dits chevaux ne sont pas réclamés ils seront vendus au lieu et heure accoutumés, par R. Kerrison encanteur.

MICHEL DUREL, Gardien des Épaves

26 mai—10

CONDUIT aux Épaves de la Première Municipalité, rue Dumaine, entre Derbigny et Rampart.

Un CHEVAL alezan, le front blanc, la queue et crin de derrière blanc, borgne de l'œil gauche, sans aucune autre marque ni étampe apparente.

Si d'ici au 29 mai, ledit cheval n'est pas réclamé, il sera vendu aux lieu et heure accoutumés par R Kerrison, encanteur.

19mai—10 MICHEL DUREL, Gardien des Épaves

CONDUIT aux Épaves de la Première Municipalité, rue Dumaine, entre Derbigny et Rampart.

Un CHEVAL gris blanc, étampé sur la hanche droite des lettres qui ressemblent H. L., et tous l'un à l'autre, sans aucune autre marque ni étampe apparente.

Un CHEVAL tout les crins du cou et de la queue coupés, une tache blanche au pied derrière, et sur des lettres E. B sur la hanche droite, sans aucune autre marque ni étampe apparente.

Un CHEVAL bai, une étoile au front, un pied derrière blanc, sans aucune autre marque ni étampe apparente.

Si d'ici au 5 juin les dits animaux ne sont pas réclamés, ils seront vendus au lieu et heure accoutumés, par R. Kerrison encanteur.

MICHEL DUREL, Gardien des épaves

25 mai—10

REMEDES.

AU GRAND DEPOT DU SUD, No. 30, rue Poydras, se trouvent en vente les articles suivants, désignés réputés par les effets satisfaisants qu'ils produisent, à savoir

La Panacée dite "Longley's Great Western Indian Panacea," garantie pouvoir guérir tous les cas d'asthme, de dyspepsie, d'indigestion, de constipation, &c. et les maux provenant de la bile—Le Liniment et Baume de la Chine, de Hays, guérissant radicalement les hémorroïdes, ulcères ou autres maux. L'Extrait de Salsepareille de Sands & Comstock contre tous les maux provenant de l'impureté du sang, du trop grand usage du mercure, etc.—Le Liniment et Elixir de Hewes contre les rhumatismes et contraction des nerfs et des muscles, les tumeurs, &c.—Le Baume de Cerises sauvages de Wistar et le Sirop d'Œillets du Dr Bartholow, comme contre la pulmonie, les affections aux foies, les rhumes, les points de côte, le crachement de sang. Tous ceux qui s'en servent éprouvent les bienfaits de ces remèdes qui, sur cent cas produisent quatre vingt-dix guérisons —Que l'on s'adresse au No 30, rue Poydras et l'on aura la conviction de l'efficacité de ces remèdes.—Liqueur de Lucine et de Jinon, contre l'impuissance, la stérilité, les fleurs blanches et les pertes excessives.—Les Pilules de Vanhambert contre les maladies des femmes, remède souverain du Dr. Stephens contre la migraine.—Le soulagement des femmes enceintes—La Teinture Indienne pour les cheveux, garantie pouvoir donner aux cheveux une couleur brillante châtaine ou noire.—Le Remède du Dr. Spohn pour les maux de tête nerveux ou bilieux —Le Baume de Colombie, d'Oldridge, non-seulement propre à faire repousser les cheveux, mais à en faire disparaître la teigne, &c.—La Potion de Green contre les fièvres et frissons, produisant son effet sans le secours d'aucune autre médecine.—Un poudre pour les pieds [illegible] aux pieds et aux [illegible] suivant—cette couleur se conserve pendant toute une année. L'Huile de [illegible] du Dr. McNair guérissant radicalement la surdité et tous les maux d'oreilles. Cette huile a rendu l'ouïe à des personnes qui étaient attaquées de surdité depuis dix quinze et vingt ans.—L'Huile de Noix pour la barbe, supérieure à tout ce dont on fait usage pour se raser—L'Eau de Cologne de Farmder, et Extrait d'Eau de Floride—Savon à barbe, de toute qualité, et parfumerie en grand assortiment, à des prix à la convenance de tout le monde.

Tous ces articles sont vendus avec la garantie de plaire à ceux qui en achèteront. On les trouve au magasin dit "THE ORIGINAL AND GENUINE MAGICAL PAIN EXTRACTOR DE COMSTOCK, No. 30, rue Poydras.

Le VÉRITABLE REMÈDE MAGIQUE guérit les cas de brûlures, les érysipèles, le tic douloureux, les plaies chancreuses, les ulcères et toutes les maladies de la peau. Défendez-vous que le véritable Remède Magique ne se trouve en vente au No 30, rue Poydras. (On en délivrera gratis aux ecclésiastiques.)

GRANDE DÉCOUVERTE.— Remède contre la gonorrhée du Dr. Cosnet.—Cette mixture ne contient aucune substance malfaisante, laisse la clientèle plus convenable à la constitution qu'aucun autre remède, dont on fait ordinairement usage pour les maladies vénériennes. En vente seulement au No 30, rue Poydras, où l'on remboursera l'argent si l'on n'en est pas satisfait. 13 déc—6m

Bureau et résidence, rue Baronne, vis à vis de [illegible].

LE Dr. PEARSON invite les amis et toutes personnes que cela peut intéresser, de venir examiner les meilleures [illegible] qui [illegible] dans la fabrique des dents artificielles [illegible] celle du [illegible] premier prix à l'exposition [illegible] dans l'État.

Les personnes qui désirent se faire mettre des dents artificielles [illegible] placées à mon établissement, [illegible] possible, et à des conditions plus [illegible] que dans aucun autre du Sud.

J'ai eu pour principe [illegible] de faciliter à toutes les classes, le bénéfice de [illegible] dentales. La grande augmentation de ma clientèle m'a obligé à employer plusieurs bons opérateurs parmi lesquels se trouve un dentiste de grand talent. Les affaires le traitement sera [illegible] ; ses opérations [illegible] compétent, constamment vérifiées et approuvées.

Les dentistes trouveront toujours chez moi des matières de toutes descriptions, [illegible] au meilleur compte [illegible] du dit Dr.

2 déc—1 an